

KALMIA présente  
**Elodie Poux**  
*Le Syndrome du Playmobil*



DUCTIONS PRÉSENTE  
**LAURA LAUNE**

le diable est une  
gentille petite fille



**BULLETIN MUNICIPAL  
DE MARLY-LA-VILLE**

**N° 111**

**JANVIER 2019**

**[www.marly-la-ville.fr](http://www.marly-la-ville.fr)**



## Bulle de détente

Institut de Beauté Privé- Bulle de détente

Soins Corps, Soins Visage & épilations.

Appelez au: 06.98.86.70.92



## Bulle de détente

46 Rue du colonel Fabien

Marly-la-ville 95670

ophelieszezygiel95@gmail.com

Page Facebook: institut privé-bulle de détente

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi	10h - 20h
Mardi	10h - 20h
Mercredi	10h - 20h
Jeudi	10h - 20h
Vendredi	10h - 20h
Samedi	10h - 20h
Dimanche	Fermé

L'espace de soins étant privatif, il est obligatoire de prendre rendez-vous car le portail électrique est fermé pendant les soins pour le confort et le respect de la clientèle.

Appelez au: 06.98.86.70.92

Soins réalisés uniquement sur les femmes.

# Action Dépannage

“Un artisan près de chez vous”

Contrat d'entretien  
Dépannage appareils gaz toutes marques  
Plomberie - Chauffage  
Installation - Ramonage

**Tél. : 01 34 72 79 24**

14, rue Roger Salengro - 95670 MARLY-LA-VILLE

**PREVOYANCE MUTUALISTE**  
Ile-de-France



**Mutuelle Complémentaire Santé & Prévoyance**

pour les PARTICULIERS - ENTREPRISES - ARTISANS & COMMERÇANTS

**Tarif Jeunes**  
(18/29 ans)

**Tarif Actifs**  
(moins de 55 ans)

**Tarif Familles**  
(à partir de 3 bénéficiaires)

**Tarif Seniors**  
(à partir de 55 ans)

www.pmif.fr

**N°Vert 0 800 449 349**



26, rue du Général Leclerc - 95410 Groslay • Tél. : 01 39 63 40 60 • Fax : 01 39 63 45 21  
7, rue de la Maréche - 95180 Menucourt • Tél. : 01 34 42 55 99



## STUDIO GRAPHIQUE

Création maquette, papeterie, affiche, flyer, magazine, catalogue...

## IMPRESSION NUMÉRIQUE ET OFFSET

Carte de visite, tête de lettre, flyer, dépliant, brochure...

Grand format, affiche, bâche, roll up, adhésif vinyle, signalétique, supports rigides avec découpe

## PELLICULAGE / FAÇONNAGE

Pelliculage brillant, mat, soft touch, pliage, dos carré collé, brochure, découpe...



Depuis 30 ans à votre service

**JB Impressions : 03 44 63 46 76**

Mail : [jb@jbimpressions.com](mailto:jb@jbimpressions.com) / [www.jbimpressions.com](http://www.jbimpressions.com)



ENTREFILETS	— 02	
VIE LOCALE	— 03	
INFO GENERALE	— 11	
VIE ASSOCIATIVE	— 12	
ENFANCE JEUNESSE	— 15	
ÉTAT CIVIL	— 32	
AGENDA	— 34	

*Madame, Monsieur,*

*Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux de bonheur, d'amitié, de tolérance, pour vous, mais aussi pour tous vos êtres chers.*

*Nous nous souvenons en ces moments avec vous, des proches, des amis, des personnes qui nous ont quittés, en pensant à celles et ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.*

*Je salue et remercie aussi les adjoints et conseillers municipaux, tous les partenaires institutionnels et éducatifs, tous les acteurs du tissu économique, social et de santé, les responsables d'associations, les bénévoles, les directions avec l'ensemble des services municipaux et tant de Marlysiennes et Marlysiens qui nous aident, nous accompagnent. Toute cette animation entraîne une présence forte, solidaire, participative dans l'accueil des divers secteurs de notre commune.*

*La vie de Marly la Ville s'inscrit dans notre territoire national mais également dans le mouvement mondial qui touche l'ensemble des habitants du monde. Ainsi, nous traversons des changements économiques, environnementaux avec la mondialisation du commerce, les changements de mentalités. Je ne peux passer sur les difficultés rencontrées par des familles, la crise sociale qui traverse notre pays.*

*Certains messages doivent être écoutés, entendus, concertés vers une voie de solidarité apaisée, vers le mieux vivre, en condamnant fermement tous les amalgames, violences et attaques contre les biens et les personnes.*

*L'année 2018, malgré les baisses des dotations de l'Etat (le contraire est diffusé à l'envie !) a été marquée par différentes réalisations dans des domaines divers en conservant la vision d'une commune dynamique.*

*Plusieurs investissements étaient d'une absolue nécessité et d'autres ont été envisagés pour créer un avenir préparé et ouvert en assurant leurs financements, concours et participations. Des projets n'ont pas encore vu le jour parce que comme l'a écrit le peintre Nicolas Poussin, « Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait. ».*

*Les diverses opérations d'aménagements envisagées au Plan Local d'Urbanisme (PLU), la proximité de notre commune avec la métropole parisienne, le développement de l'aéroport Charles De Gaulle, le besoin de logements, le cadre de vie de notre commune, font son attractivité.*

***Afin d'insérer le village et les sites Sud de la commune, « le Haras » ou «Le Clos Budé », nous nous engageons à moderniser notre commune tout en conservant son identité. Nous commençons la concertation publique, sur plusieurs mois, avec consultations, réunions, messages, affichages, diffusion avec recueil d'avis, d'observations, sur le site internet et registre en Mairie.***

*Accompagnés des différents partenaires : Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France, Etablissement Public Foncier d'Ile de France, Département du Val d'Oise, Direction Départementale du Territoire, la Région, l'aménageur Foncim, les architectes, paysagiste, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val d'Oise (CAUE), les conseils, bureaux d'études, assistant à maîtrise d'ouvrages, l'ABF, Architecte des Bâtiments de France, et personnels de la Commune, tous ensemble, nous devons avec vous, reprendre, répondre, améliorer, compléter les engagements déjà cités pour transcrire la volonté "d'une ruralité moderne" et répondre demain aux impératifs de proximité, des relais de vie irrigant le cœur du Village, du parc de verdure, de liaisons douces, du renforcement des équipements scolaires, de petite-enfance sans ignorer les difficultés de voiries traversières et de stationnements.*

*Les opérations porteront sur une Zone de 8,2 hectares à vocation d'habitat, lotissements, logements sociaux avec équipements publics et 22 hectares environs de structures d'accueil à vocation médico-sociale liées à l'équithérapie, à l'environnement.*

*L'année 2019 nous offre déjà des perspectives d'évolution et certains projets pourront se concrétiser après l'obtention des financements et analyses des incidences budgétaires.*

*Avec mes Vœux renouvelés, je vous souhaite une Bonne Année !*

Votre dévoué,  
André SPECQ

*Rappel de citation " L'avenir n'est que du présent à mettre en ordre, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre " Antoine De Saint Exupéry*

# Nouvelle année : nouveau logo !

**La Municipalité de Marly-la-Ville a choisi de dynamiser l'image de la commune en repensant son identité visuelle, à partir du constat que Marly-la-Ville est une commune entre urbanité et ruralité, qui va connaître une évolution démographique dans les prochaines décennies.**

**Après plusieurs mois de travail entre élus et services, un nouveau logo a été réalisé :**

Ce nouveau logo montre les différents éléments patrimoniaux et paysagers qui composent la Commune : une ville à la campagne, en pleine expansion, une commune active, avec des équipements structurants, une vie locale en mouvement, et où il fait bon vivre. Le "cours d'eau" rappelant L'Ysieux évoque un axe basé sur le mouvement et le dynamisme, mais également la mixité sociale et

intergénérationnelle, valeurs portées par la municipalité dans son engagement politique. C'est également le lien entre les différents quartiers de Marly-la-Ville, les communes voisines mais aussi entre la nature et l'activité.

Ce nouveau logo, résolument moderne et dynamique, sera désormais visible sur l'ensemble des documents d'information de la Commune.



## Nadia SMIRANI

Secrétaire indépendante

Port : 07.66.86.09.35



15 Hameau des Vignes  
95670 - Marly La Ville

Email : [nadia.smirani@topsecretaire.com](mailto:nadia.smirani@topsecretaire.com)  
Web : [www.topsecretaire.com](http://www.topsecretaire.com)



## TOPSECRETAIRE

Une Marlysiennne, secrétaire confirmée avec plus de 13 années d'expériences professionnelles, mère de famille, vient de faire le choix de travailler à domicile auprès de ses jeunes enfants. A cet effet, elle a créé son auto-entreprise de télésecrétariat « **TOPSECRETAIRE** » secrétariat à domicile.

Elle est, dès à présent, opérationnelle pour des prestations de : **Secrétariat classique, secrétariat commercial, secrétariat comptable, communication, prise de RDV.**

Elle reste à disposition et à l'écoute pour toute demande de prestation.

Réservez-lui le meilleur accueil.

Madame NADIA SMIRANI

Tél : 07 66 86 09 35

Email : [nadia.smirani@topsecretaire.com](mailto:nadia.smirani@topsecretaire.com)

Web : [www.topsecretaire.com](http://www.topsecretaire.com)

Nous lui souhaitons réussite pour dans son entreprise.



## The Tétos Tattoo Shop s'exporte à Nice, ça tétonne ?

Après avoir fait de Marly-la-Ville la capitale européenne du téton, le concept unique en Europe de "The Tétos Tattoo Shop", premier salon de tatouage 100% dédié à la reconstruction après un cancer du sein s'installe à Nice (06). Sa fondatrice, la marlysiennne Alexia Cassar, y assurera des rendez-vous de tatouage plusieurs fois par an pour aider davantage de personnes à se reconstruire, après un cancer, par le tatouage 3D du mamelon et de l'aréole, ou par un tatouage décoratif des cicatrices de mastectomie.

Depuis sa création, ce sont près de 300 personnes qui sont venues à Marly-la-Ville, de toute la France métropolitaine mais aussi de Suisse, Belgique, Luxembourg, Pologne, Tunisie, Maroc, Emirats, Martinique ou même de Nouvelle Calédonie !

Pour rappel, chaque année, le cancer du sein touche 54 000 personnes en France (dont 1% d'hommes) et 20 000 ablations d'un ou des deux seins sont réalisées chaque année.

**Infos et contact: [www.thetetonstattooshop.com](http://www.thetetonstattooshop.com)**

# Ça s'est passé à Marly

## Cérémonie du 11 Novembre 2018



### 11 Novembre 1918 : Exposition Centenaire Armistice

Une exposition qui a mobilisé les professeurs des écoles et les élèves de l'école du Bourg. Elle a accueilli un nombre de visiteurs estimé à plus de 200 personnes dont certains ont rédigé un remerciement sur la nappe laissée à leur disposition. Trois volontaires ont endossé les uniformes de l'époque pendant les 3 jours de la commémoration. À toutes ces personnes, **merci** pour ce travail de mémoire.

Tous ces efforts ont permis de réaliser une belle cérémonie à la mémoire de tous nos combattants de France et des Colonies, unis pendant les 51 mois de combats.

Merci à toutes et à tous,

*Gilberte Ducos*



Sentinelles anonymes,  
sous le masque qui te protège  
des gaz mortels, tu montes la garde  
et veilles sur tes camarades.  
Que tu sois noir, jaune ou blanc de peau,  
volontaire ou non, ta hardiesse, ta peur  
et ta souffrance, sont les mêmes  
que celles de tes camarades de combat.  
Par tous les temps, en montant à l'assaut  
sous un déluge de feu, ou en évacuant  
les tranchées, vous serrez les rangs,  
vous soutenez les camarades blessés  
et gardez l'espoir de vaincre  
en restant unis.

« Exposition Centenaire Armistice  
11 novembre 1918 »

*Texte Gilberte Ducos  
C.G.H.F.M.*

# Récipiendaires de la médaille du travail

le 11 novembre



Association Autonome des Parents  
d'Elèves de Marly la Ville - Saint Witz

Retrouvez-nous sur notre page

## La bourse aux jouets : 1<sup>ère</sup> édition

L'AAPEMS est une association indépendante de parents d'élèves de Marly-la-Ville qui organise régulièrement des manifestations au profit des écoles du secteur Bois Maillard et du collège.

De nombreux parents nous ont fait part de leur souhait de donner une seconde vie à tous les jouets qui remplissaient leur maison. Aussi devant ce constat, cette année, nous nous sommes lancés dans l'organisation d'une bourse aux jouets. Elle a eu lieu le 25 novembre dernier et a rencontré un vif succès dans la mesure où une soixantaine de vendeurs se sont installés au COSEC, représentant 100 stands remplis de jouets divers et variés. Petits et grands pouvaient largement trouver leur bonheur.

A un mois de Noël, les visiteurs venant de tout le Val d'Oise sont repartis ravis avec des jouets de qualité à des prix très intéressants. Seul bémol à cette journée, la pluie n'a pas joué



en notre faveur puisque nous aurions aimé recevoir plus de visiteurs.

A la fin de la journée, SOMABE qui s'était joint à nous pour la partie restauration, a eu le plaisir de recevoir de nombreux jouets invendus utiles pour leurs actions menées au Bénin.

Malgré la pluie, le bilan de cette journée est très positif et permettra de financer les sorties de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire du Bois Maillard ainsi que certains projets portés au niveau du collège.

N'hésitez pas à venir retrouver notre équipe de bénévoles dynamiques, motivés lors des différentes manifestations (carnaval, marché de Noël...) en gardant à l'esprit que nous œuvrons uniquement pour vos/nos enfants.

A très vite,

L'AAPEMS

## Marché de Noël 2018

Cette année vous avez pu profiter de la 5<sup>ème</sup> édition du marché de Noël de Marly-la-Ville, organisé par le Club de Judo / Jujitsu Marlyisien, le 8 décembre dernier, sur le parking de la salle des sports.

Un grand merci à la Mairie et à son équipe, à nos bénévoles, au salon de coiffure de Marly-la-Ville, " Studio Martino ", et aux exposants qui sont de plus en plus nombreux chaque année.

Sans oublier bien évidemment le Père Noël sur son traîneau.

Vous avez pu vous régaler avec nos délicieuses crêpes, tartiflettes, vin chaud, soupe à l'oignon et nos saucisses – frites et participer à une tombola qui a permis, pour les plus chanceux, de remporter de nombreux lots. Que ceux qui n'ont pas eu la chance de remporter un lot n'hésite pas à retenter votre chance l'année prochaine. Les bénéfices récoltés vont nous permettre d'acheter de nouveaux matériels pour nos judokas.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook et sur notre nouvelle page Instagram :



JUDO CLUB Marly-la-Ville



judo\_club\_marlylaville  
Inès PETRAULT

## Fête de Noël 2018

Comme chaque année, le Club Marlyisien de Judo a organisé sa fête de Noël pour les enfants, le 19 décembre dernier.

Après une représentation devant les parents, le Père Noël est passé apporter des chocolats aux enfants et faire ses recommandations pour l'année prochaine...

Cette année, cet évènement fut encore un vif succès et vous étiez nombreux, petits et grands, à être venus partager ce moment de convivialité autour du Judo.

## Noël à l'école La Garenne, du Bois Maillard et du Bourg

Encore un joyeux Noël à la maternelle La Garenne, avec l'émerveillement des enfants qui ont pu voir le père Noël et Tartine le petit poney, ils ont eu le plaisir de lui chanter les chansons apprises et la joie de recevoir les présents et friandises.

*Mme Otto, Directrice de l'école maternelle*



# CCAS

## L'informatique au goût du jour !

Cela va peut-être vous étonner en lisant cet article mais 63 retraités âgés de 60 à 94 ans ont déjà suivi des cours informatiques depuis le mois de janvier 2018.

De l'initiation au perfectionnement, voilà ce que propose le CCAS tous les jeudis, à raison de 8 séances de 2 heures et d'un petit groupe composé de 8 personnes. Cette activité est enseignée à la salle du presbytère par Jean-Marie PIERRAT, informaticien. Le coût global de la formation est de 120€ par personne. Le Centre Communal d'Action Sociale en prend 50% à sa charge. La session de 16h de cours revient donc pour les administrés retraités à 60€ dont 30€ remboursés par les impôts quelles que soient les conditions de revenus. Il faut juste transmettre lors de la déclaration annuelle, l'attestation que le formateur délivre dès la première séance.

Si vous désirez parfaire vos connaissances ou simplement découvrir le monde de l'informatique, il suffit de contacter Sylvie ou Aurélie au CCAS.

Tél : 01 34 47 46 55



## Marché de Noël

Samedi 22 décembre 2018, la lumière de Noël a brillé de mille feux à Lille. Une centaine de retraités seuls ou avec leurs enfants et petits-enfants ont pu découvrir ou redécouvrir cette magnifique ville.

La grande roue, les manèges, les rues et vitrines illuminées sans compter le marché de Noël constitué de 80 exposants abrités dans des chalets tous aussi joliment décorés, ont ravi les participants à cette sortie.

Encore une très belle journée pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles gustatives !

## Informations

Nous vous rappelons que les conditions d'attribution pour bénéficier des sorties, colis de fin d'année, séjours et autres sont les suivantes :

- être âgé au minimum de 60 ans,
- avoir liquidé sa retraite.

Si vous répondez à ces deux critères, n'hésitez pas à venir nous voir en mairie, au CCAS.

### Distribution de colis :

Cette année encore, plus de 900 seniors ont eu le plaisir de voir arriver, ce vendredi 14 décembre sous un soleil un peu frais, les « éluestines » et « élus-tins » qui leur ont apporté de jolis colis de fin d'année. Le centre communal d'action sociale espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

### Présentation des voyages :

Pour information, les membres du CCAS auront le plaisir de vous accueillir à l'Espace culturel Lucien Jean, le lundi 4 février 2019 à 14h pour la présentation des futurs voyages de l'année, organisés par la municipalité et le CCAS.





## Escales

Dans le cadre du réseau Escales Danse, deux classes de CP et CE2 du Bois Maillard élémentaire qui assistent au spectacle « Et si j'étais moi ! » à l'Espace culturel Lucien Jean en Janvier 2019, ont pu bénéficier en amont d'une action culturelle à la Bibliothèque, le Mardi 18 décembre 2018.

Cette action culturelle s'est déroulée sur deux Rencontres Chorégraphiques « Une danseuse dans la bibliothèque » :

Danser dans une bibliothèque ? Impossible ! Et pourtant... Julie Salgues relève le défi pour aller à la rencontre des plus jeunes et partager avec eux le plaisir de fréquenter les lieux de lecture. Dans les rayonnages, pendant près d'une heure, entre les livres, la danseuse improvise, danse, invite les enfants à participer. La bibliothèque devient vivante, se transforme en espace de jeu.

La curiosité éveillée, chacun traverse joyeusement l'expérience, tour à tour spectateur, critique, interprète, lecteur et croise ainsi différents points de vue sur la danse.

Ces rencontres dansées font suite à la parution de deux livres pour enfants, "On danse ?" par Nathalie Collantes et Julie Salgues, et "J'ai dix orteils" de Nathalie Collantes et Jocelyn Cottencin.

Ouvrages offerts à chacune de ces 2 classes par la municipalité et aussi disponibles à la bibliothèque pour prendre le temps d'en avoir une lecture intime et de les faire découvrir à d'autres.

## Les enfants au spectacle

Depuis novembre dernier, les enfants de la naissance à 15 ans ont eu la possibilité d'assister à un spectacle à l'Espace culturel Lucien Jean. Poésie et chansons pour les tout-petits avec "Chanson d'automne", théâtre pour les collégiens avec la magnifique pièce "Waynak" d'Annabelle Sergent qui interroge sur la jeunesse actuelle et l'exil, marionnettes pour les maternelles et CP avec "Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel" et enfin les élémentaires ont vu "Oulipolisson", pièce très drôle qui s'amuse avec les mots pour mieux les comprendre et jouer avec.

C'est une programmation pensée pour tous les âges qui est proposée chaque année aux établissements scolaires, aux professionnels de l'éducation et aux parents, car la municipalité a fait le choix de placer la culture comme épicerie de la construction d'une société plus juste avec l'éducation populaire comme moteur de la formation de citoyens plus

responsables, plus autonomes, capables justement de mettre en mouvement, de "mettre en marche" la société.

Une politique culturelle doit permettre, dans un cadre laïque, à chaque individu, dès la petite enfance, dans une démarche volontaire personnelle ou collective, en complément de l'Education Nationale, d'acquiescer les outils de compréhension, d'analyse et de connaissance des principaux savoirs culturels et scientifiques.

Cette compréhension lui donne la possibilité d'être autonome et libre dans ces choix, d'être un citoyen à part entière pouvant individuellement comme collectivement contribuer s'il en a le désir, à l'évolution de la société. Cette démarche participe de la construction de sa propre personne dans un environnement si possible maîtrisé grâce à des raisonnements



rationnels, n'interdisant pas les élans poétiques de l'imagination, le recours à des symbolismes essentiels voire même transcendants indispensables à la créativité de tous et de chacun.

Alors, TOUS au spectacle pour participer collectivement à une évolution de la société allant vers plus d'égalité, de fraternité et peut-être de bonheur !



## Ecole Municipale de danse de Marly-la-Ville

Les 15 et 16 décembre 2018, un stage de danse classique et de modern'jazz se tenait à la salle des sports. Marie-Christine Robert et Shirley Brunet ont accueilli 27 élèves motivées et pas du tout découragées par le froid de ce week-end-là.

Ces stages de week-end ont pour objectif de faire travailler les élèves qui le souhaitent avec d'autres professeurs que ceux qui donnent les cours habituellement, afin de progresser plus rapidement et différemment. C'est toujours dans une ambiance sympathique et conviviale que ces stages ont lieu, et le bénéfice se fait sentir immédiatement dans les cours réguliers.

De plus, un pianiste est présent pour accompagner les cours, ce qui leur donne une autre dimension.

Un autre stage a eu lieu à la salle des sports de Marly-la-Ville les 19 et 20 janvier en danse classique et danse contemporaine.

**Renseignements : [marlylaville95@roissy-online.com](mailto:marlylaville95@roissy-online.com)**

## Appel à participation

Traverser une expérience / danser / faire territoire : Dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), la Cie Man Drake / Toméo Verges, vous propose de participer au projet « Traversée ».

L'idée est de réunir une dizaine de personnes de tous âges, toutes origines, désireuses de traverser, partager une expérience, individuelle et collective à partir de danses et de récits. Aucune compétence particulière n'est requise si ce n'est celle d'avoir le désir de rencontrer, échanger et inventer ensemble une excursion en pays de Roissy. Des danses, des rituels, une fête raconteront la diversité des histoires et des origines.

Le projet se construira à partir d'une série d'ateliers entre mars et avril lors desquels une danse sera apprise, où l'on racontera aussi ce que représente pour chacun le territoire, d'où l'on vient, les expériences, ce que représente la fête et être ensemble.

Cette traversée se clôturera en une grande fête lors de laquelle le public sera invité à danser.

**Si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez contacter l'Espace Culturel au 01 34 31 37 60, qui vous mettra en relation avec la compagnie.**

## Venez chanter !

L'atelier vocal de L'Ecole municipale de musique se réunit tous les mardis de 19h30 à 21h dans la maison de la place Dalibard.

Dans une ambiance conviviale et studieuse, les chanteurs abordent un répertoire éclectique à plusieurs voix, puisé dans diverses cultures musicales.

Cet atelier est ouvert à tous et recrute des participants en vue de monter un programme de concert pour le mois de Juin. Si vous avez envie de découvrir le chant, c'est le moment de vous lancer !

**Informations et inscriptions auprès de l'Ecole municipale de musique :**

06 47 21 34 73 ou [marlylaville95@roissy-online.com](mailto:marlylaville95@roissy-online.com)



# Ecole Municipale de musique

## Les ateliers de pratiques musicales collectives à l'EMM

Lorsque l'on se représente un cours de musique, l'image la plus courante, la plus répandue, est celle du cours individuel avec, de part et d'autre du pupitre ou côte-à-côte face au piano, le professeur docte, qui surveille et corrige impitoyablement la moindre erreur et l'élève qui jongle comme il peut avec la difficulté et la pression du moment, sans oublier le « tac-tac » d'un métronome mécanique qui découpe implacablement le temps. Sérieux, rigueur, voire ennui. Heureusement, cette image est maintenant périmée et les cours sont beaucoup plus ludiques et joyeux.

Les établissements d'enseignement artistique sont aussi des lieux de pratiques collectives, non seulement parce que cela fait partie de la formation des élèves, mais aussi parce qu'en tant qu'établissements publics, implantés sur un territoire, leur mission est d'offrir, aux musiciens amateurs le désirant, la possibilité de venir pratiquer avec d'autres au sein d'orchestres, d'ensembles ou d'ateliers. En ce sens, une école de musique est bien plus qu'un lieu d'enseignement, c'est un lieu d'accueil, de rencontre, de partage et un pôle de ressources où des

enseignants-artistes (les « profs ») participent à la vie culturelle du territoire.

Aussi, les ensembles et ateliers (voir la liste ci-dessous) sont-ils ouverts à tous musiciens ou chanteurs déjà initiés. Alors, n'hésitez pas à venir.

**Pour tout renseignement :**  
**Ecole Municipale de Musique, 06 47 21 34 73.**

### Les Ateliers de l'EMM

- [Atelier Djembé](#), le vendredi à 19h50
- [Atelier jazz](#), le lundi à 20h
- [Chorale adultes](#), le mardi à 19h
- [Ensemble de flûtes traversières](#), le mercredi à 19h50
- [Ensemble de vents](#), le mardi à 19h50
- [Ensemble de guitare 1](#), le lundi à 19h50
- [Ensemble de guitare 2](#), le lundi à 10h30
- [Plat'band, big band jazz](#), le mercredi à 20h

# Urbanisme, cadre de vie, environnement

## Un point sur les travaux en cours et à venir

**La requalification, conduite par le Conseil Départemental et le syndicat SIFOMA (Fosses/Marly-la-Ville) de la rue Henri Barbusse est arrivée à son terme. Nous ne pouvons que remercier les riverains et les automobilistes pour leur patience pendant le temps de ces travaux qui étaient devenus indispensables.**

Ne reste aujourd'hui, qu'à installer des jardinières décoratives sur des parcelles de trottoirs, afin d'éviter que les véhicules automobiles ne s'emparent de ces lieux de circulation pédestre et ne détruisent les efforts de modernisation de ce lieu commun aux deux communes Fosses et Marly-la-Ville.

Nous rappelons que tout véhicule en stationnement sur les trottoirs ou bateaux, seront à l'avenir automatiquement verbalisables, cela en application de **l'article R 417- 10 du code de la route** qui stipule, qu'il est interdit de se garer, sur une entrée carrossable appelée bateau située devant une sortie de garage que l'on soit ou non propriétaire dudit garage, tout comme le stationnement d'un

véhicule gênant la circulation publique devant les entrées d'immeubles. Et en application de **l'article R.417-11 du code de la route**, correspondant, lui, au stationnement très gênant sur un trottoir ou un passage piétons. Le montant de l'amende encourue pour ces infractions est de **135€** sans minoration pour paiement rapide.

**Le 18 décembre, a été remis en place le portique** de la rue Jules Valles avec l'installation de spots lumineux orange et d'une caméra de surveillance pour permettre de confondre les récalcitrants qui s'évertuent à vouloir ignorer l'interdiction de passage sur cette voie à certaines catégories de véhicules. Peine perdue...

... deux jours après son installation le 20 décembre, ce portique a de nouveau été détruit dans la nuit par un chauffard ; nous disposons des images pour le confondre et conduire une énième procédure qui ne pourra pas être contestée par l'assureur aux détriments de la collectivité.

### **Rue Roger Salengro, courant novembre, un feu rouge pédagogique,**

a été mis en service. Celui-ci est réglé pour une vitesse maximum tolérée de 45Km/h. Il est commandé automatiquement par un radar, faisant passer le feu au rouge pour stopper les véhicules dépassant ce seuil. Non ce feu de signalisation n'est pas déréglé. Il nous prouve seulement, au vu des déclenchements répétés au rouge, que trop d'entre nous ne respectent pas la limitation de vitesse des 30Km/h, sur ce secteur sensible de l'entrée et sortie du Vert Clos au collège Françoise Dolto et aux installations sportives de la commune que nos enfants empruntent chaque jour.

### **Chantier de construction**

Les travaux de construction de 158 logements sur le terrain de l'ancienne ferme de l'entrée Sud de Marly, débuteront dès le début 2019, pour des livraisons prévisionnelles fin 2020.

Des travaux de modernisation, pour la collecte des eaux usées du cœur de bourg, devraient être mis en route, sous réserve d'attribution budgétaire, et ce dans le courant de cette année 2019. Ils seront conduits par le SICTEUB. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous, pour toutes informations complémentaires.

Concernant le projet de construction **sur les terrains de l'ancienne propriété de l'AGA-KHAN**, « le haras », des

consultations-débats seront conduites auprès de Marlysiens dès le début de cette nouvelle année 2019. La première a eu lieu le 17 Janvier sous la présidence de Monsieur le Maire, André SPECQ, et conduite par M. Sébastien JEAN, directeur général de « FONCIM », Promoteur sélectionné pour mettre en œuvre le projet immobilier du « HARAS ». Cette consultations sera réclamées par Monsieur le Maire et le conseil municipal, afin que chacun puisse venir s'exprimer sur ce qu'il souhaite voir se réaliser dans ce lieu, clos depuis des siècles, inaccessible jusqu'à nos jours pour tout Marlyisien, et qu'il puisse s'approprier celui-ci.

Monsieur Sébastien JEAN et son équipe, seront assistés d'architectes, de paysagistes, du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Val d' Oise (CAUE), du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrages, missionné pour assister les élus pour ce futur programme immobilier, de l'Architecte des Bâtiments de France que nous inviterons, de la CARPF qui nous soutient dans ce projet d'aménagement. L'objectif est de déclarer un permis de construire qui fasse l'unanimité et consensus, avant la fin du mois d'octobre 2019, afin que la commune puisse tenir ce que nous impose l'Etat régalién, à savoir la déclaration d'une production de 25% de logements sociaux avant la fin de l'année 2022. Il s'agit de faire en sorte que l'Etat ne prenne pas la main sur la gestion de ce dossier sensible, par le biais de son représentant, le Préfet du Val d'Oise, et de ne pas être taxé de pénalités sur le budget de fonctionnement de la ville, encore plus qu'aujourd'hui.

La commune s'associe comme l'ensemble des communes de la CARPF

à la construction d'un projet de schéma de cohérence territoriale le « SCOT ».

### **Qu'est-ce que le SCOT ?**

C'est à la fois une démarche politique et un outil juridique ; c'est le document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagements d'un territoire sur 15 à 20 ans.

Il fait l'objet tous les 6 ans d'une analyse des résultats et de son application, à l'issue de laquelle le conseil communautaire délibère de son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Chacun a pu consulter une synthèse de celui-ci suite à la distribution dans les boîtes aux lettres courant du mois de décembre 2018 d'une édition spéciale de la CARPF.

Vous pouvez retrouver sur le site [www.roissypaysdefrance.fr](http://www.roissypaysdefrance.fr) l'ensemble des documents et cartes sur ce sujet qui est présenté, ils sont susceptibles d'évoluer au cours de la période d'élaboration du document. Prévision de l'approbation du SCOT, après enquête publique et l'avis des personnes publiques associées du SCOT : fin de l'année 2019

Souhaitons que l'année 2019 puisse nous permettre de mener à bien quelques projets actuellement dans les cartons, car toujours à la recherche des aides financières indispensables mais aussi toujours plus difficiles et compliquées à trouver pour les réaliser. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous en faire part.

*Le Maire Adjoint en charge de l'Urbanisme, Daniel MELLA*

## **Nouvelle aire de jeux pour les petits**

Dans le centre ville de nombreux parcs sont à la disposition des Marlysiens : place Dalibard, Rue Marcel Petit, Parc Allende, Parc Jean Moulin, Parc du clos Maillard, Skate Park et la Bibliothèque)



# Communiqués du Sigidurs

## La Semaine du compostage devient la Semaine du Jardin Durable

Fin mars, le Sigidurs vous donne rendez-vous à La Semaine du compostage renommée la Semaine du Jardin Durable à l'occasion de ses 10 ans.

**Au programme :** distribution de compost, broyage de branches, récupération de produits phytosanitaires et en cadeau découvrez notre ouvrage « guide du jardin durable ».

## Distribution gratuite de compost en déchèterie pour les habitants munis de leur badge d'accès

- **Le vendredi 29 et samedi 30 mars**, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres.

- **Le vendredi 5 et samedi 6 avril**, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval

Le Sigidurs offrira 20 kg de compost par foyer. Il sera également proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles. Pensez à vous munir d'un contenant.

## Opération broyage de branches en déchèteries

Si vous souhaitez obtenir du broyat, c'est-à-dire réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin, retrouvez-nous :

- **Le mardi 2 avril** sur la déchèterie de Sarcelles

- **Le mercredi 3 avril** sur la déchèterie de Louvres

Ce sera également l'occasion de bénéficier d'informations sur l'utilisation du broyat et plus largement sur les bonnes pratiques autour du jardin durable.

## Quelques règles à respecter lors de l'opération :

- Diamètre maximal des branches : 8 cm

- Pas de cailloux, terre, pelouse, mauvaises herbes, feuilles, tiges métalliques...

- Munissez-vous d'un contenant pour repartir avec le broyat obtenu.

## Conseils et astuces pour réduire le gaspillage alimentaire

**Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ?** Le fait de jeter à la poubelle

des denrées alimentaires entamées ou non, qui auraient pu être consommées. Ce phénomène est présent tout au long de la chaîne de production, de distribution et de consommation.

### Combien cela vous coûte ?

Le gaspillage alimentaire dans la consommation des ménages en France représente :

- **20 kg** de déchets par an et par personne dont 7 kg non consommés et encore emballés

- **100€ à 160€** par an et par personne jetés à la poubelle

### Le réduire en seulement 3 étapes, c'est possible !

#### • Achetez malin :

- Faire une liste de courses
  - Vérifier ce qu'il reste dans mon réfrigérateur et dans mes placards
  - Vérifier les dates de péremption
- Essayer de planifier les repas de la semaine

#### • Cuisinez astucieusement :

- Cuisiner des quantités adaptées au nombre de personnes à table,
- Utiliser en priorité les produits entamés
- Cuisiner en priorité les aliments qui approchent de leur date limite de consommation

#### • Conservez les aliments :

- Ranger devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés rapidement,
- Ranger les produits à la bonne place en fonction des zones de fraîcheur dans le réfrigérateur

### La déchèterie, on y pense !

Un déménagement ? Un « nettoyage de printemps » ? Et vous voilà avec plein d'objets ou de déchets à jeter !

Dans un premier temps, si ces objets ne sont pas abîmés, pensez à les donner, à une association par exemple, sinon ayez le réflexe déchèterie, leur accès est gratuit !

### Pourquoi aller en déchèterie ?

En complément des collectes en porte-à-porte, les déchèteries vous permettent de :

- **jeter des déchets qui ne peuvent pas être pris en charge** par les collectes

traditionnelles (pneus, pots de peintures, huiles moteurs, végétaux volumineux...);

- **protéger l'environnement** en limitant les dépôts sauvages et en collectant les déchets polluants ;

- **économiser les ressources naturelles** en favorisant le recyclage et la valorisation.

N'oubliez pas votre badge d'accès ou amenez les justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent).

### Quels déchets déposés en déchèterie ?

#### Les déchets refusés :

Les ordures ménagères, les sacs remplis, les cadavres, les carcasses de voitures, l'amiante, les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...).

#### Les déchets à remettre aux agents d'accueil :

Les radiographies, les appareils de chauffage, les produits toxiques, les pots de peinture, les piles, les batteries, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les ampoules et les néons.

#### Les déchets à déposer dans les bennes et leurs modes de traitements :

Bois, cartons, gravats, métaux, papiers, pneus, textiles, tout-venant incinérable, tout-venant non incinérable, végétaux, verres...

### Pour tous renseignements complémentaires :



0 800 735 736 Service & appel gratuits

Plus d'infos [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

# Cyclotourisme Marly-la-Ville

**L'année 2019 marquera le 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre club. Club dynamique regroupant plusieurs catégories d'âge, de 18 à 82 ans.**

**Nous participerons comme les années précédentes aux randonnées dans les clubs voisins du Val d'Oise, de la Seine et Marne, et de l'Oise.**

Un groupe d'une quinzaine de membres s'inscrit aux très grandes randonnées de 150 à 250 Km dans toute la France de l'Ardèche au Nord en passant par l'Alsace : une étape du tour de France. Le choix des sorties est établi en début de saison collectivement. Dans la mesure de ses moyens, le club participe financièrement aux inscriptions de toutes les randonnées FFCT.

Cette Année 2019 sera exceptionnelle : 3 membres du club dont 1 féminine vont participer aux PARIS -BREST-PARIS, soit 1200 km en 4 jours fin Juillet. Cette randonnée n'a lieu que tous les 4 ans, et des cyclos du monde entier viennent y participer. Il faut

passer de nombreux brevets dans l'année qui précède, de 300 à 600 km, pour pouvoir y participer.

**Les inscriptions** reprennent en Janvier, tout le monde est le bienvenu de 18 à 106 ans (comme Robert Marchant de Mitry-Mory) ; Nous n'avons malheureusement pas de structure pour accueillir les jeunes, faute d'encadrement diplômé.

Nous vous accueillons pour des essais de sorties club pendant 2 mois sans inscription. Les seules réserves étant un matériel adapté à la pratique du cyclotourisme et une bonne condition physique.

**Le tarif Club** est de 25€ par famille + la licence FFCT et l'assurance.

**Un petit groupe de marche** fonctionne les lundis et vendredis après-midi pour des sorties de 13 à 16 km.

**Activités Cyclo :** les mardis et jeudis matin à 9h et les dimanches matin / départ suivant les saisons.

Le club vous souhaite une bonne année 2019 : vous serez tous bienvenus à nos randonnées !



Christian



Nathalie



Stéphane

## Chup's

**Le prochain spectacle musical « Chup's 1<sup>er</sup>, Roi des Gueux » est actuellement en préparation...**

Représentations à l'Espace Culturel vendredi 24 et samedi 25 mai 2019 à 20h30 !

Vous découvrirez comment, en l'an de grâce 1582, un nouveau Roi farfelu accéda au trône...

Narcissique, obsédé par la gente féminine, les buffets gargantuesques et peu enclin à diriger le pays, ce roi vivra le règne le plus court, le plus tumultueux et le plus risible de l'Histoire ! Une chronique historique drôle et rythmée de chansons à succès !

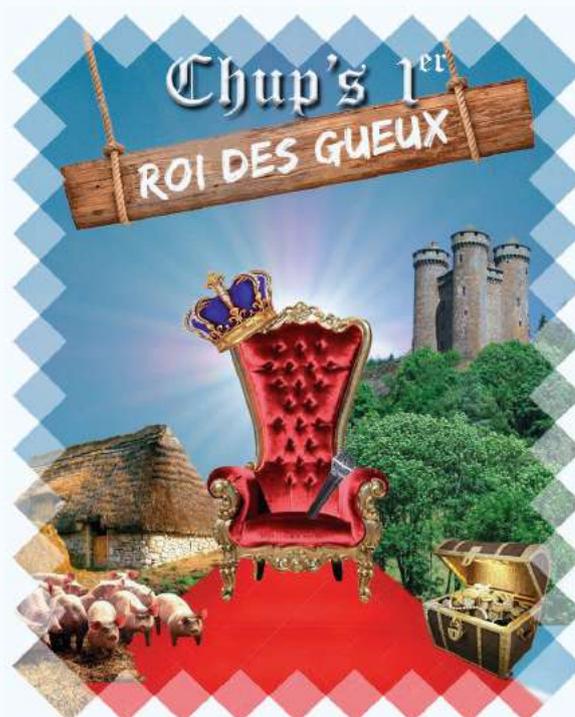
Vous serez des nôtres, n'est-ce pas ?

**En attendant, retrouvez-nous sur :**

**Facebook : Les Chup's**

**Internet : <http://leschups.wixsite.com/website>**

**Réservations : 06.16.53.80.71**





## Une Compagnie dynamique



Depuis le début de la saison, la Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville est présente sur tous les fronts de sa discipline. Elle brille par ses archers, dans notre département, notre région et sur l'Hexagone.

Nombreux sont nos archers en Individuels ou par Equipes, qui récoltent les plus belles places sur les podiums. Cette année, 4 Archers Marlysiens se sont qualifiés pour le Championnat de France Beursault (Tir Traditionnel à 50m) : BRAVO à tous et FELICITATIONS à Nathalie JEAN qui remporte la Médaille d'Argent !

En dehors des compétitions officielles, nous nous affrontons régulièrement au cours de parties ludiques et conviviales, réunissant les archers débutants, confirmés, ou archers d'autres Compagnies. Nous organisons nos animations au Cosec, ainsi qu'à notre Jeu d'Arc " Jean-Claude Le Layour " (situé derrière le stade de football, " Martial Duronsoy ").

Nos différents événements entretiennent des noms évocateurs et traditionnels, tels que "Rendu du Roy", "Partie de Jardin", "Tir du Dart", "Tir à la Volaille", "Prix Général"...

Depuis notre participation à la Fête de la Moisson, notre Compagnie a aussi pu accueillir les enfants de l'association Entr'Ed pour leur faire découvrir notre activité.

Tous nos archers sont des passionnés, qui apprécient de se rassembler pour tirer à l'arc dans la bonne humeur, et également partager de délicieuses pâtisseries et spécialités culinaires préparées pour ces occasions.

Retrouvez toutes nos informations sur :  
**Internet :** <http://www.cie-arc-marlylaville.fr/>  
**Facebook :** <https://www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/>

*Laurent Hivelin, secrétaire*

## FitGym & Bien-Etre



FitGym & Bien-Etre, nouvelle association sportive marlysiennne, propose depuis la rentrée des cours :

- **pour enfants :** Zumba les mardis de 17h à 18h à la salle de sports et FitZen en espagnol les mercredis de 16h45 à 17h45 au COSEC
- **pour adultes :** c'est FitCardio et/ou FitZen les mardis à la salle des sports de Marly, de 20h30 à 22h30.

Les participants sont tous ravis de transpirer dans la bonne humeur. Alors si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à venir participer à un cours d'essai.

Le 27 janvier dernier, nous organisons pour la première fois une matinée « Team building FitGym » qui regroupera les 150 adhérents des cours de Marly la Ville et de La Chapelle en Serval, pour s'amuser autour de jeux et activités sportives mais surtout ludiques...

**Contact : Alexander CRUZ**  
[fitgym.bienetre@gmail.com](mailto:fitgym.bienetre@gmail.com) – 06.51.41.30.12.

« Le sport est une passion de tous les jours : osez le bien-être ! »



# FCPE Collège Françoise Dolto de Marly-la-Ville



**La FCPE, fédération de parents d'élèves depuis 1947, vise à améliorer le quotidien des élèves, participe à la vie du collège, assiste les parents pour des actions collectives et les représente lors des conseils de classes.**

La FCPE est présente dans toutes les instances de l'établissement : conseil d'administration, commission éducative, conseils de discipline, commission d'hygiène et sécurité, etc.

La FCPE du collège a réalisé de nombreuses actions ces dernières années :

- Sollicitation active et soutenue du rectorat pour l'attribution des professeurs manquants lors de la rentrée scolaire 2017/2018,
- Intervention auprès de l'académie pour nommer un principal adjoint et conserver nos surveillants en poste,

- Participation à une action sur le gâchis alimentaire,
- Mise en place d'une information sur les gestes de premiers secours par les pompiers de Survilliers,
- Sensibilisation des professeurs sur le problème du poids des cartables et ce, en vue de préserver la santé de nos adolescents.

C'est notamment sur le bien-être des élèves que nous continuons à travailler. L'année dernière, nous avons financé l'intervention d'une association qui a sensibilisé les collégiens au harcèlement scolaire.

Cette intervention a été réalisée par des professionnels auprès des classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, avec la participation de l'équipe éducative, et a connu un énorme succès autant au niveau des professeurs que des élèves.

C'est pour cette raison que nous renouvelerons l'expérience cette année pour les nouveaux arrivés dans l'établissement (soit 4 classes de 6<sup>e</sup>) et que nous souhaitons également financer

une intervention sur les conduites à risque et les addictions destinée à tous les élèves de 3<sup>e</sup> du collège. Notre objectif est de permettre à nos enfants une scolarité plus épanouie.

Notre association est soutenue par ses adhérents mais aussi par les municipalités de Marly-la-Ville et de Saint-Witz et nous les en remercions.

Notre action est collective et nous avons besoin de vous pour être le plus efficace possible.

Bonne année scolaire!

**Vous pouvez nous contacter sur notre adresse email :  
[fcpe.college.f.dolto@gmail.com](mailto:fcpe.college.f.dolto@gmail.com)**

*François POURADE  
Président du Conseil Local de la  
FCPE du Collège Françoise Dolto  
de Marly-la-Ville*

## Amis musiciens



Le Platband de l'Ysieux, composé d'une quinzaine de musiciens sous la direction de Gaël DIATTA a fêté récemment ses 10 premières années d'existence dans la salle de spectacle « Germinal » de Fosses.

Un public nombreux a pu écouter une rétrospective des morceaux joués par nos musiciens appartenant ou ayant appartenu pour leur grande majorité aux écoles de musique de nos deux villes. Le Platband de l'Ysieux entame désormais sa deuxième décennie avec pleins de projets musicaux.

Alors amis musiciens, à vos instruments ! Venez nous rejoindre !

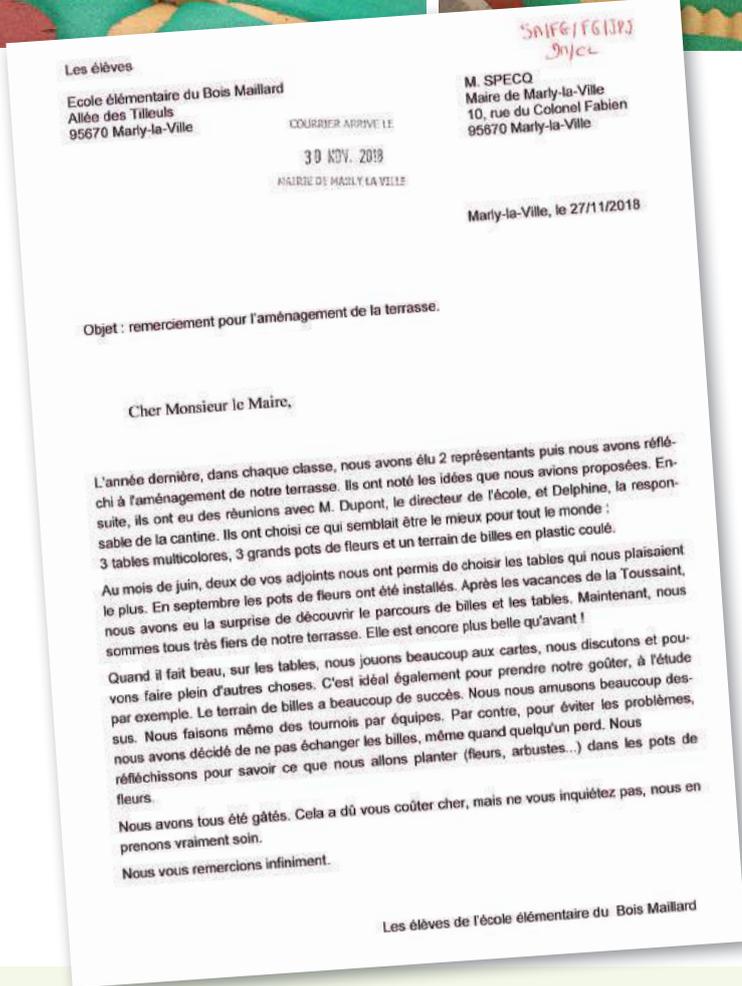
Le Platband de l'Ysieux recherche saxophonistes, clarinettes, cuivres, percussionnistes ou autres, pour faire de la scène et partager des moments sympas, dans un style jazz mais également Latino, Swing ou Bossa (et bien d'autres).

**Le but : Jouer, se faire plaisir et concrétiser sa passion sur scène.**

Si vous avez envie de vous lancer dans l'aventure, de prendre du plaisir à jouer ensemble et de vous éclater sur scène, n'hésitez pas à nous contacter..

Répétitions le mercredi soir sur Fosses (20h-22h). Inscription auprès de l'EMMD de Fosses ou de Marly-la-Ville. Pour en savoir plus sur notre groupe, voir notre site : le plat band de l'ysieux.

**Pour nous contacter :  
Bruno PIERFEDERICI 0671926524  
[contact@pby.fr](mailto:contact@pby.fr) ou [pmgp13@yahoo.fr](mailto:pmgp13@yahoo.fr)**



## Des enfants heureux...

C'est ce que tous les adultes constatent en regardant les enfants de l'école élémentaire du Bois Maillard qui jouent dans la cour.

En effet, après l'ouverture du nouveau restaurant scolaire, l'aménagement de la terrasse située sur le devant avait été évoqué.

En 2017, la municipalité lançait l'idée d'une réflexion par les enfants, premiers concernés. Ces derniers ont donc œuvré dans ce sens au travers du projet d'école, accompagnés par leurs enseignants. Puis, la municipalité œuvra à son tour après quelques recherches, devis, et réunions...

Et au retour des vacances de la Toussaint, surprise ! Tous ces souhaits étaient devenus réalité. Les enfants étaient ravis, il suffit de les lire...

## En attendant les fêtes

Sur les temps d'accueils municipaux de l'école de La Garenne et sur le centre de loisirs élémentaire, les enfants ont décoré leurs salles aux couleurs de Noël.

En attendant les gros cadeaux, que ne manqueront pas de recevoir tous les enfants qui ont été très sages, les enfants du centre de loisirs ont souhaité fabriquer des petits cadeaux à s'échanger tous ensemble sur le centre de loisirs autour d'une collation récréative.

Le groupe des CM1/CM2 s'est chargé de rendre festif la salle de restauration pour achever ce temps de partage.





## Retour sur les Fêtes de fin d'année

### Premier Noël en « fanfare » pour le Dispositif IME-SESSAD Madeleine Brès à Marly-la-Ville

Du bruit, de la musique, des rires, des danses en ce samedi matin, rue Gabriel Péri.

La fanfare colorée du groupe de Batucada sort de l'IME, en direction de la Salle des fêtes. Il est suivi par les enfants, mais aussi les frères, les sœurs, les parents, les grands-parents et bien sûr, les professionnels du Dispositif.

A noter, la participation des agents municipaux de la Police municipale qui ont garanti la sécurité, la circulation pour le bon déroulement de la fête.

Arrivés donc à la Salle des fêtes décorée pour l'occasion.

Musique, danse mais aussi collations sucrées, aidées par la réalisation des familles.

Et pendant ce temps ? Où sont les ados du Dispositif ? Ils réalisent des cartes de vœux et des sculptures.

C'est donc l'heure de se croiser, les ados se dirigent vers la Salle des fêtes et les enfants regagnent leur salle à l'IME.

Et toujours... en fanfare !

Les ados toujours aussi bien entourés de leurs familles, des professionnels et de l'encadrement municipal arrivent à la Salle des fêtes.

Vue l'heure, la collation sera salée (chips, cakes, plats typiques des familles). Et la musique, la danse, les rires, toujours aussi présents.

Pendant ce temps, les plus jeunes réalisent des créations sur le thème de Noël : pots de fleurs, décorations de boules, pommes de pins, bonhommes de neige.

Superbe matinée que cette fête de Noël du Dispositif Madeleine Brès pour cette première édition à Marly-la-Ville.

Laissons à présent la parole aux participants :

• **C.E. IME groupe Dragolos** : « *Oui ça m'a plu, je suis venu avec ma maman et ma sœur, il y avait de la musique et à manger. J'ai fait un cadeau pour la maison* ».

• **S. IME groupe des Pimousses** : « *C'était bien, j'étais avec papa, maman, mes trois sœurs, j'ai fait des boules de Noël* ».

• **A. IME groupe des Arlequins** : « *C'était bien, je suis venu avec papa, maman et*

*ma sœur. J'ai adoré la musique avec les instruments, surtout le djembé. J'ai beaucoup mangé et fait une carte de vœux* ».

• **R. groupe des Candys IMPro** : « *Je suis venu avec ma mère et ma sœur, et même mon neveu. J'ai ramené chez moi une sculpture en pâte fimo, un bonhomme de neige et une boule de Noël* ».

• **E. groupe des Candys IMPro** : « *C'était chouette, la musique était bien, j'ai mangé ce que ma mère avait fait, la danseuse était bien* ».

• **S. du SESSAD**, 9 ans, est venu à pied avec son père. Il a aimé l'activité des pots de fleurs. S. a aimé faire le bonhomme de neige en laine. S. a bu du jus multivitamines, il a mangé du flan, du gâteau au chocolat et un peu de bûche de Noël. S. n'a pas aimé le spectacle car il y avait trop de bruit.

• **Y. du SESSAD**, 8 ans est venue en voiture avec sa mère. Elle a aimé la musique. Y. a fabriqué un pot de fleurs, elle a mangé du flan et du gâteau au chocolat.

## Les Droits de l'Enfant

Du 12 au 20 novembre 2018, dans le cadre de la semaine des Droits de l'enfant, 408 élèves des écoles élémentaires et 71 élèves des grandes sections maternelles de Marly-la-Ville sont venus découvrir l'exposition itinérante « Prenez vos cahiers ! L'élève au 20<sup>e</sup> siècle en Ile de France » à l'Espace culturel Lucien Jean. Cette visite a permis à chacun de découvrir l'évolution de l'école sous différents thèmes comme le temps du repas, la mixité, les outils de l'écolier, etc.

Ce retour dans le passé a suscité étonnement et discussions pour beaucoup de nos petits élèves Marlysiens.

Le samedi 17 novembre, les familles et habitants de Marly-la-Ville ont pu à leur tour venir découvrir et échanger autour de cette exposition. Et profiter d'un temps de saynètes proposé par les adolescents de l'association Gaïa.





## Atelier bibliothèque pour les CE2 et CM1/CM2

Mercredi 17 octobre 2018, à la bibliothèque municipale, 20 enfants du centre de loisirs ont participé à un atelier « Journées de l'arbre » proposé par les « Petits Débrouillards ».

A l'aide d'un petit questionnaire, les enfants ont pu explorer l'exposition « La forêt, une communauté vivante ». Ils ont aussi participé à un atelier de sensibilisation à la biodiversité via des expérimentations avec Weiss, l'animateur des Petits Débrouillards.

Et tout ça, bizarrement habillés car ce jour-là, sur le centre de loisirs élémentaire, se vivait « la journée pyjama ».



## Les vacances d'Automne au Centre de loisirs

Durant les deux semaines, chaque groupe a participé à diverses activités manuelles, sorties et jeux sur le thème d'Halloween.

Petits et grands ont fabriqué fantômes, citrouille, chauve-souris, affiches et fresques pour transformer les différentes salles aux couleurs d'Halloween.

De même, tout le monde a participé à la préparation du grand jeu.

Le jour J, différentes activités autour du maquillage ont permis à chacun de parfaire son déguisement avant le lancement du jeu pour aider la sorcière à remplir son chaudron. Les équipes ont dû jouer toutes ensemble et s'entraider pour réaliser la potion magique du goûter qui finalisait cette journée.

Par ailleurs, le groupe des CE2/CM1/CM2 a pu participer à une initiation à la manipulation de drones.





Spectacle « Bric à Brac »



Journée professionnelle  
des assistantes maternelles

## Et du côté de la Petite Enfance...

**Au mois de novembre 2018**, en partenariat avec la bibliothèque et le Relais Assistantes Maternelles, les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles agréées ou de leurs parents ont eu le plaisir d'assister à un spectacle musical et poétique ! Spectacle « Bric à Brac » interprété par Bruno Bianchi, du théâtre de la Vallée.

**Mi-décembre**, ce fut une rencontre à l'Espace Culturel Lucien Jean avec Vincent Vergone, de la compagnie Praxinoscope, qui fut proposée pour un moment de contes et de poésies avec « Chanson d'automne ». Ce spectacle d'ombres a également été très apprécié des enfants.

### Et pour les assistantes maternelles agréées...

**Pour la 10<sup>e</sup> année**, une journée professionnelle des assistantes maternelles a été proposée au mois de novembre.

Chaque année, le Relais Assistantes Maternelles de Marly-La-Ville s'associe à la PMI ainsi qu'à d'autres Relais Assistantes Maternelles du secteur afin d'organiser ce temps d'échanges professionnels.

Cette année, la journée s'est décomposée en deux temps. Un après-midi au cinéma de Fosses pour visionner le film de Stéphanie Brillant « Le cerveau des enfants, un potentiel infini » et une conférence en matinée, à Luzarches. La conférence « Les

émotions du jeune enfant, mieux les accueillir, les décrypter et les accompagner » a été animée par Mme Héloïse Junier, psychologue et journaliste.

Elle a publié un livre « Guide pratique pour les pros de la petite enfance » que les assistantes maternelles peuvent emprunter au sein du relais.

Le projet « livres coups de cœur des bébés et des assistantes maternelles de 2018 » auquel les assistantes maternelles agréées ont participé avait aussi pour thème « Les émotions ». La remise des prix coups de cœur a eu lieu le 19 janvier 2019 à l'Espace Culturel Lucien Jean.

Pour terminer l'année passée ensemble, des assistantes maternelles et l'animatrice du RAM ont partagé un moment convivial en soirée.

**Pour tout renseignement  
sur les accueils assistantes maternelles ou famille :**  
**Service Petite Enfance de Marly-La-Ville**  
**10 Rue du Colonel Fabien**  
**95 670 Marly-La-Ville**  
**01.34.68.14.91**

# K'Danses

**L'Association K'Danses souhaite une très bonne année 2019 aux Marlysiennes et aux Marlysiens.**

La saison 2018 /2019 est désormais bien lancée avec beaucoup de nouveaux adhérents et l'arrivée de nouveaux cours dont le Hip Hop pour les enfants et le Kuduro Fit, venant en complément des cours de Zumba.

Nos cours de danse sont bien remplis, et exceptionnellement la parité hommes/femmes est respectée. Ceci est un véritable confort pour un meilleur apprentissage. Les cours, comme chaque année sont saupoudrés d'émotions, auxquels l'équipe K'Danses ajoute une pincée d'humour, un zeste de folie et un tamis de fous rires !

L'esprit de l'association K'Danses est l'apprentissage de la danse dans la joie et la bonne humeur, grâce au professionnalisme de ses Professeurs et l'implication des membres du bureau. Au fil des années, elle est devenue une grande famille qui s'est agrandie pour notre plus grand bonheur. Mais tout cela ne peut se réaliser que, grâce aux sourires et à la bienveillance de nos adhérents, nouveaux ou anciens, qui nous motivent pour aller toujours plus loin...

**Deux événements à retenir sur la salle des fêtes de Marly-la-Ville :**

- **Dimanche 31 Mars 2019** : un après-midi avec 3 heures de Zumba et Kuduro Fit ;
- **Dimanche 14 Avril 2019** : un stage de 3 sessions d'une heure de Hip-Hop par âges et/ou par niveaux (stage ouvert aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes).

**Evènement important :**

Vous pouvez aussi retenir, dès à présent, votre **samedi 23 mars** pour participer aux 8<sup>e</sup> foulées SOMABÉ. Comme chaque année, l'Association K'Danses sera présente auprès de nos amis de l'Association SOMABÉ, pour leur apporter une aide amicale.

Lorsque je danse, je ne cherche à surpasser personne d'autre que moi, alors pour le vérifier n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

*Patricia GALLO,  
présidente de l'association K'Danses*

**Association affiliée à la Fédération Française de Danses**

[www.k-danses.com](http://www.k-danses.com)

Facebook : Elliott KDanses - 07 81 87 59 84

**DIMANCHE 14 AVRIL 2019**  
de 15 h à 18 h  
Animé par Ludo 3 sessions d'une heure

Stage de **HIP-HOP**

TELEPORTATION PLANÈTE HIP-HOP

Niveau Débutant Evolutif

Salle des Fêtes  
rue du Breland  
95670 Marly la Ville

Ouvert à tous  
6 €  
par session

Renseignements  
au 07 81 87 59 84  
asso@k-danses.com  
Elliott KDanses

Le forum info Production coo8 - Ne pas jeter sur la voie publique

**DIMANCHE 31 MARS 2019**  
De 15 à 18 h

**KUDURO FIT**

**ZUMBA**

Animé par Carole

Salle des Fêtes  
rue du Breland  
95670 Marly la Ville

Ouvert à tous  
Adhérent: 10 €  
Extérieur: 15 €

Renseignements  
au 07 81 87 59 84  
asso@k-danses.com  
Elliott KDanses



# Une passionnée équestre à Marly-la-Ville

**Lauréna Neuschwander, jeune Marlaysienne de 12 ans a été sacrée Vice championne de France en Carrousel(1) en Juillet dernier.**

Elle a débuté l'équitation à l'âge de 4 ans en montant sur des petits poneys de type Shetland au centre équestre poney club d'Ezanville (95). D'un simple loisir, son amour pour les poneys et les chevaux a très vite grandi et est devenu une passion.

- En 2014, alors âgée de 6 ans, elle participe à ses premiers championnats de France en Equifun(2).

- En 2016, elle s'essaie au saut d'obstacle et commence les concours en C.S.O(3). Cela n'a pas été toujours facile et l'apprentissage a été intense avec les chutes, les poneys têtus ou trop fougueux, mais Lauréna, malgré cela, s'est obstinée et a apprécié chaque moment. Son équipe et elle réussissent à se qualifier pour les

championnats de France en Coupe C.S.O(4).

Dès lors, Lauréna participe chaque année à cet événement qui a lieu tous les étés (en juillet) à Lamotte-Beuvron (41).

- En 2017, c'est la consécration pour elle et son équipe qui deviennent pour la première fois, Champions de France en carrousel.

- En 2018, Lauréna a enchaîné les concours de sauts d'obstacles et s'est essayée à une toute nouvelle discipline pour elle le C.C.E(5). Lors de ces derniers championnats, elle a terminé 5<sup>e</sup> parmi les meilleurs de France avec son équipe en C.C.E.

Toutes ces années au centre équestre d'Ezanville n'ont fait que renforcer sa passion et elle n'est pas prête d'arrêter.

Comme elle le répète souvent « le Cheval c'est trop génial ».

Bravo, avec toutes nos félicitations championne Lauréna !



(1) Discipline équestre sous forme de court spectacle musical (environ 5 min) dans lequel les cavaliers et poneys/chevaux effectuent des figures tout en étant déguisés.

(2) Épreuve équestre qui propose des animations en incluant du saut d'obstacle, des passages à embuches, des labyrinthes etc., pour renforcer la maîtrise du poney ou du cheval par les cavaliers.

(3) Discipline équestre numéro 1 chronométrée qui consiste à effectuer un parcours imposé, de barres à franchir sans faute.

(4) Discipline qui inclut trois épreuves sur plusieurs jours qui sont les suivantes : saut d'obstacles, voltige ou gymnastique équestre et carrousel.

(5) Discipline incluant trois épreuves sur plusieurs jours qui sont : saut d'obstacles, dressage et cross.

# Quand l'eau jaillit au collège d'Adjarra !

Les enfants l'attendent avec impatience... Ils sont là, prêts à la recevoir, l'eau si précieuse, ils n'en perdent pas une goutte !

Apporter l'eau aux 1500 élèves du collège d'Adjarra nous tenait à cœur et enfin notre projet se concrétise.

L'eau tant attendue est sortie de terre, la construction du puits citerne a démarré et se terminera fin février.

Continuez à nous soutenir, à adhérer, à déguster nos bonnes crêpes sur les manifestations marlysiennes, à courir / marcher aux Foulées Somabé le 23 mars prochain, avec nous, pour les enfants du Bénin !



## Les 8<sup>èmes</sup> Foulées So.Ma.Bé à Marly-La-Ville (95) SAMEDI 23 MARS 2019

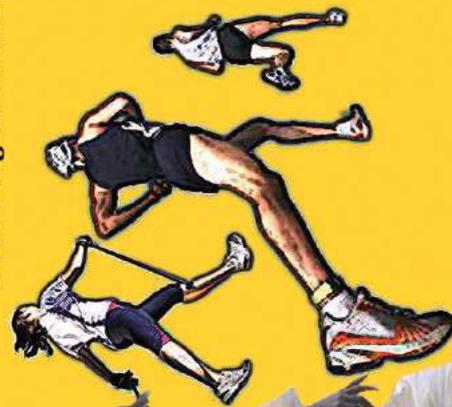
Inscription en ligne sur [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz)

**4 Courses**  
1000 m / 2000 m / 5 km / 10 Km  
Marche 8 Km + Marche Nordique

Constituez l'équipe  
la plus importante  
et remportez  
le challenge solidaire!



le challenge solidaire!

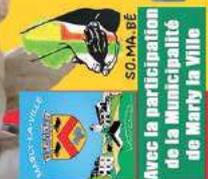


**Renseignements:**

☎ 07 80 04 98 94

✉ [foulesomabe@yahoo.fr](mailto:foulesomabe@yahoo.fr)

f SOMABE Solidarité Marly Bénin



Départ salle des Sports

rue Marcel Petit

à partir de 13 h 30



# La petite balle jaune



**Déjà récompensé en 2015**, le Tennis Club a reçu le Trophée du Développement 2018 de la Fédération Française de Tennis. Entre autres critères, par rapport à l'année 2017, sont validés l'évolution du nombre d'adhérents licenciés, le taux de fidélisation, la participation aux compétitions fédérales, le nombre d'animations organisées par notre club...etc.

Il vient honorer le travail accompli par toute l'équipe dirigeante, celui des moniteurs et l'ensemble des adhérentes et adhérents. C'est l'esprit convivial, sportif et familial qui prime.

De quoi nous conforter tous, que c'est la bonne trajectoire à poursuivre.



**La fête de Noël, incontournable** s'est déroulée le 15 décembre, en trois temps et trois mouvements afin de recevoir les enfants, les jeunes et les adultes avec toutes les animations sportives et la grande surprise que fut la structure gonflable géante du Bateau Pirate. Bravo à toute l'équipe qui a encadré les enfants, au Père Noël, bien sûr, et merci aux parents qui ont participé au concours des gâteaux et à tous les autres pour leurs délicieuses sucreries et pâtisseries salées.

**Une nouveauté** cette année les finales de deux nouveaux tournois en fin d'après-midi le 15 décembre.

## Tournoi de simples messieurs non classés à 30/1



Nicolas Lepalmec (à droite) vainqueur face à Jérémy Sanchez

## Tournoi de doubles familiaux



(De droite à gauche) Les Alarcon Guillaume le père et Robin le fils, vainqueurs face aux Trubert, Arnaud le père et Niels le fils



Trophée



(De gauche à droite) Lola, trésorière - Patricia Froissart, présidente du Comité du Val d'Oise - Pierre-Yves, président - Christine, secrétaire.



**Fermeture** des terrains de tennis extérieurs pour éviter les glissades et leur détérioration du fait de la tension exercée par les filets au niveau des poteaux pendant les différents épisodes de gel et pluies cet hiver. Réouverture prévue le 23 mars, avec pour les courts 1 & 2, la mise en fonction d'un contrôle d'accès par badge.

**Profitez** d'ici là, des deux courts couverts au stade Sébastien Braëms pour nous rejoindre et pratiquer ou découvrir le tennis en loisir et à l'abri.

Pierre-Yves Hurtel,  
06 21 08 36 76  
pour tous renseignements

# La Guirlande francilienne

Chaque année partout dans l'hémisphère nord, c'est le même refrain. Le mois de décembre est attendu avec impatience. La fin de ce mois est l'occasion de fêtes joyeuses. Ces fêtes célèbrent la fin de la grisaille, du froid et de la nuit et pour beaucoup l'espérance d'une année meilleure, d'un monde meilleur. Depuis le monde Romain et ses saturnales, la fin décembre est l'occasion de danser et de chanter. En venant le 9 Décembre à l'EHPAD de Marly-La-Ville nous savions que, avec trois semaines d'avance, nous allons donner un peu de ces plaisirs à nos anciens.

La vue de leurs sourires, leurs applaudissements nourris, les échanges que nous avons eus avec eux et pour certains les pas de danses esquissés, nous ont conforté dans l'orientation de la Guirlande Francilienne. Oui, les membres de la Guirlande Francilienne, s'ils aiment danser, aiment par-dessus tout partager joie et sourires, amitiés et attentions avec tous petits et grands, jeunes et anciens.

En animant cette après-midi à l'EHPAD Jacques Achard, nous nous dîmes qu'il y avait sûrement à Marly-la-Ville des

personnes susceptibles de nous rejoindre pour de tels petits plaisirs. Nous pensons déjà en effet à l'animation du prochain carnaval et avons un projet de festival international (mais chut !).

## Cela vous tente ?

Le début de l'année est propice aux bonnes résolutions... Alors n'hésitez plus, venez-nous rejoindre le mardi soir au Cosec de 20h30 à 22h15.

Bonne année à tous.



## La recette de Mamie Didine

### Durée :

Environ 30 minutes

### Ingrédients

- 2 pâtes feuilletées pas trop fines
- 1 petit pot de tapenade de tomates confites
- 1 petit pot de pesto
- 1 jaune d'œuf
- Du lait
- Des graines de sésame

### Réalisation

- Sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, déposez les pâtes feuilletées l'une sur l'autre.
- Découpez une forme de sapin en dégagant uniquement le tronc en bas et légèrement les 2 angles supérieurs afin de ne pas enlever trop de pâte.

## Recette de Sapin salé

- Retirez la 2<sup>e</sup> pâte, puis tartinez la 1<sup>ère</sup> pour moitié avec la tapenade de tomates et pour l'autre avec le pesto en veillant à s'arrêter à environ 1cm du bord.

- Recouvrez le tout avec la 2<sup>e</sup> pâte. Perpendiculairement de chaque côté du tronc, découpez des bandes d'environ 3 cm jusqu'à la cime.

- Reprenez chaque bande et torsadez-les délicatement.

- Badigeonnez l'ensemble avec un jaune d'œuf et du lait légèrement battus et saupoudrez de graines de sésame.

- Enfouissez dans le four préchauffé à 180°C pendant 15 à 20 minutes jusqu'à ce que votre sapin soit bien doré. A déguster chaud à l'apéritif.

### Variante :

On peut tartiner avec ce que l'on veut : fromage frais type Boursin, tapenade autre goût que tomates... selon ses goûts et ceux de vos invités.

On peut également utiliser d'autres graines que le sésame ou mettre de tout petits cubes de tomates...



# Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 22 octobre 2018

## PERSONNEL

### AMETIF - CONVENTION DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**Approuve** les modalités précisées sur la nouvelle convention de l'AMETIF,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir.

### CIG ILE DE FRANCE - CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DES MÉDECINS DE LA COMMISSION DE RÉFORME ET DU COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL ET DES EXPERTISES MÉDICALES

Afin d'anticiper au mieux l'expiration de cette convention,  
**le conseil municipal,**

**Approuve** le nouveau projet de convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de trois ans renouvelable par une décision expresse,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la Commission Interdépartementale de Réforme et du Comité médical interdépartementale et des expertises médicales ainsi que les éventuels avenants à venir.

### MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

Approuve les mouvements d'ouverture de postes aux échéances comme précisés ci-dessus.

### COMPOSITION DU PROCHAIN COMITÉ TECHNIQUE - CT

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**DECIDE DE MAINTENIR ET DE FIXER**, à CINQ, le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,

**DECIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité, égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

### COMPOSITION DU PROCHAIN COMITÉ HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - CHSCT

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Décide** de fixer, à trois, le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,

**Décide** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité, égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

## INTERCOMMUNALITE

### CARPF - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

#### • Commission DEVELOPPEMENT DURABLE, ORDURES MENAGERES, TRAME VERTE ET BLEUE :

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Désigne**

- Titulaire : Monsieur MELLA Daniel

-Suppléant : Monsieur LOUET Philippe

#### • Commission MOBILITES ET DEPLACEMENTS :

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Désigne**

- Titulaire : Monsieur DUPIECH François

-Suppléant : Monsieur Alain DUFLOS

#### • Commission BATIMENTS INTERCOMMUNAUX – TRAVAUX – VOIRIE :

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Désigne**

- Titulaire : Monsieur MELLA Daniel

- Suppléant : Mme DESWARTE Isabelle

### ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS DU GRAND ROISSY - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION MOBILITÉ -TRANSPORT

#### Commission Mobilité Transport :

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Désigne**

- ELU : Monsieur DUPIECH François

- Technicien : Thierry ROBILLARD

### CARPF - CONVENTION DE MUTUALISATION D'AGENTS DE LA POLICE INTERCOMMUNALE (HORS ASVP)

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Approuve** la convention de mutualisation pour trois agents à équivalence de trois temps plein pour une durée de trois ans du 01/01/2018 au 31/12/2020,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir.

### SIGIDURS - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Monsieur le Maire accuse réception du rapport pour l'exercice 2017 et en valide la communication au Conseil Municipal auprès du SIGIDURS.

### SIRESCO - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Monsieur le Maire accuse réception du rapport pour l'exercice 2017 et en valide la communication au Conseil Municipal auprès du SIRESCO.

### CARPF - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Monsieur le Maire accuse réception du rapport pour l'exercice

2017 et en valide la communication au Conseil Municipal auprès de la CARPF.

### **CIG ILE DE FRANCE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE ARCHIVISTE - RÉORGANISATION DES ARCHIVES VERSÉES PAR L'ANCIEN EHPAD JACQUES ACHARD**

#### **Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Approuve** les modalités précisées sur la convention du CIG Ile de France de mise à disposition d'une archiviste pour la réorganisation des archives versées par l'ancien EHPAD Jacques ACHARD, Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir.

#### **AFFAIRES SOCIALES**

### **CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES - NOTIFICATION DES OBSERVATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE L'EHPAD JACQUES ACHARD PUBLIC DE MARLY LA VILLE**

#### **EXPOSE : Monsieur André SPECQ**

Monsieur le Maire tient à porter à l'attention des membres du Conseil Municipal, que contrairement à l'affirmation de Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes, selon laquelle « la Chambre n'a reçu aucune réponse écrite à son rapport provisoire destinée à être jointe », cette dernière avait bien été communiquée par LRAR le 6 février 2018 en réponse aux observations provisoires.

Dans cette lettre du 6 février dernier, Monsieur le Maire attirait l'attention de la Chambre Régionale des Comptes sur le fait que le Conseil d'Administration avait cherché en vain pendant plusieurs années, de 2012 à 2016, à alerter les autorités de contrôle, ARS et Conseil Départemental, sur les dysfonctionnements institutionnels et budgétaires générés dans la gestion de l'EHPAD par son directeur et sur la responsabilité exclusive de ce dernier, en tant qu'ordonnateur de l'établissement public, sur les défaillances budgétaires et comptables à l'origine d'une situation économique définitivement compromise pour la structure de Marly-la-Ville., avec un déficit récurrent de plus de 2,5 M € fin 2016.

Monsieur le Maire souhaite revenir sur ces deux aspects de la dégradation des comptes, et plus généralement de l'ensemble du fonctionnement de l'EHPAD, en rendant compte du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France.

**1°** Sur la responsabilité de la gouvernance dans la dégradation de la situation de l'EHPAD

Le rapport définitif de la CRC cible une « gouvernance défaillante » pour pointer « une incertitude majeure sur la constitution et la composition du Conseil d'administration pouvant remettre en cause la validité de ses délibérations ».

La notion de gouvernance renvoie à la fois au rôle du Conseil d'Administration et à celui du directeur, tels qu'ils sont définis par le code de l'action sociale et des familles.

Mais le reproche formulé par la CRC porte en fait seulement sur

l'absence de registre des délibérations et de règlement intérieur. La Chambre en conclut : « qu'en l'absence de ces informations, il est impossible de savoir si le Conseil d'Administration s'est valablement réuni et s'il a pu valablement prendre les délibérations qu'il a adoptées et notamment celles validant la signature de la convention du 19 juin 2017 avec la MGEN. »

Cette critique laisserait à penser que le Conseil d'Administration n'aurait pas rempli ses fonctions de tenue du registre des délibérations et n'aurait pas fixé de règles à l'organisation de ses réunions.

Or il n'en est rien.

En effet, l'article R 315-23-4 du Code de l'Action sociale et des familles prévoit que « les délibérations du Conseil d'Administration sont consignées dans un registre spécial confié à la garde du directeur de l'établissement ». L'absence de registre ne peut donc pas, en l'espèce, être reprochée à la « gouvernance », qui inclurait le Conseil d'Administration, mais bien au seul Directeur.

Quant à l'absence de règlement intérieur qui entacherait la validité des délibérations, dès lors que le quorum est fixé par voie réglementaire, - c'est l'objet de l'article R 315-23-3 du même code – le règlement intérieur n'aurait pu y déroger et son absence ne peut donc être invoquée pour invalider les délibérations du Conseil d'Administration.

L'expression d'une « défaillance de la gouvernance » est donc particulièrement inappropriée, en tant qu'elle semble inclure une responsabilité du Conseil d'Administration dans l'origine des dysfonctionnements de l'EHPAD.

Le rapport de la CRC pointe en revanche clairement la responsabilité du directeur dans l'absence de mise à jour du projet d'établissement, de la convention tripartite et de l'évaluation externe, qui constituent autant de documents stratégiques dont l'absence aurait dû conduire les autorités de contrôle à intervenir plus rapidement qu'elles ne l'ont fait.

**2°** Les défaillances budgétaires et comptables à l'origine de la dégradation de la situation de l'EHPAD entre 2012 et 2016

La CRC expose clairement le mécanisme de l'endettement croissant de l'établissement, à partir d'une gestion lacunaire des effectifs. L'EHPAD employait sur les années 2012 à 2016 près de 10 ETP (équivalents temps pleins) non financés, recrutés au-delà des effectifs autorisés par les budgets contrôlés par l'ARS et le Conseil Départemental.

Chaque année, l'établissement creusait son déficit de près de 600 000€ supplémentaires, en puisant l'argent nécessaire sur les fonds des résidents admis à l'aide sociale et sur les sommes dues aux organismes sociaux, notamment URSSAF et CNRACL.

Les budgets et les décisions modificatives préparés par le directeur n'étaient équilibrés qu'au moyen de recettes fictives, issues généralement de prétendues reprises par l'ARS des déficits antérieurs. Ces budgets n'ont d'ailleurs pas été votés par le Conseil d'Administration sur plusieurs exercices, et les autorités de contrôle, face à cette situation, ont accepté de reconduire les budgets antérieurs pour permettre la poursuite du fonctionnement

de l'établissement.

Ces agissements du directeur, comme Monsieur le Maire l'écrivait au Président de la CRC dans sa lettre du 6 février dernier, ne sont pas constitutives de simples fautes de gestion, mais appellent des poursuites pénales :

« Il est étonnant de ne pas voir apparaître dans le rapport provisoire, la jurisprudence de l'article 441-4 du code pénal relative au faux en écriture publique, alors que le point 73 évoque les « artifices compromettant la sincérité du budget exécutoire ».

Il ne s'agit pas de rechercher une qualification de faits qui relèverait de la compétence du juge pénal, mais de faire ressortir que la répétition sur 4 exercices successifs de tromperies aggravées et de mensonges avérés, induisant en erreur à la fois le comptable public et le Conseil d'Administration, ne saurait relever de la simple faute de gestion ».

Le rapport définitif de la CRC ne se prononce pas explicitement sur la responsabilité personnelle du directeur, hormis les irrégularités commises en matière de gestion des astreintes, de véhicule de fonction irrégulièrement attribué et de congés bonifiés injustifiés. Si ces irrégularités doivent donner lieu à des recouvrements à l'initiative de la CRC, le préjudice subi par la Commune du fait des agissements pénalement répréhensibles, - dans la mesure où les inscriptions budgétaires insincères et les dissimulations de dettes s'apparentent à des faux en écriture publique, - justifie que des poursuites soient engagées devant la juridiction pénale à l'encontre du directeur.

Le préjudice résultant de ces agissements pour la Commune est chiffré par la CRC, en page 29 de son rapport, à près de 180 K€ et c'est ce montant dûment justifié par le comptable public qui sera réclamé au directeur, si le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à saisir la juridiction compétente pour obtenir réparation.

Sur la base de cette autorisation de principe, Monsieur le Maire interrogera l'avocat de la Commune sur la valeur des arguments de la Commune et en cas de réponse positive de sa part.

Il rendra compte de ses conclusions avant de recueillir l'approbation de l'assemblée municipale pour déposer plainte devant la juridiction pénale.

Par courrier en date du 20 juin 2018, reçu en Mairie le 22 juin 2018, Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France a transmis le rapport d'observations définitives sur la gestion de l'EHPAD pour les exercices 2011 et suivants.

L'article L. 243-6 du Code des Juridictions financières prévoit que :

« Le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public à son assemblée délibérante, dès sa plus prochaine réunion. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat. »

Ainsi, et conformément aux dispositions susvisées, le rapport d'observations définitives ainsi que la réponse de la commune doivent être communiquées à l'assemblée délibérante, et donner lieu à débat.

#### **Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Prend** Acte de la communication à l'Assemblée du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France sur la gestion de l'EHPAD de Marly-la-Ville concernant les exercices 2011 et suivants ainsi que la réponse de la Commune communiquée à la Chambre Régionale des Comptes,

Prend Acte du débat relatif au rapport d'observations définitives de la chambre Régionale des Comptes Ile de France sur la gestion de l'EHPAD de Marly-la-Ville pour les exercices 2011 et suivants.

Le préjudice résultant des agissements du directeur de l'EHPAD Jacques Achard de 2012 à 2016 étant chiffré pour la Commune par la Chambre Régionale des Comptes, en page 29 de son rapport, à près de 180 K€ dûment justifiés par le comptable public, Autorise Monsieur le Maire, après avis des conseillers juridiques de la collectivité, à engager des poursuites et saisir la juridiction compétente afin d'obtenir réparation auprès du directeur de l'EHPAD Jacques Achard pour sa mauvaise gestion et ses agissements pour la période de 2012 à 2016.

#### **URBANISME**

##### **ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE AE N° 128**

#### **Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Approuve** le projet de rachat d'une partie de la parcelle cadastrée AE 128 pour un montant estimé de 10 000,00 € soit 130.00 euros le m<sup>2</sup> environ,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte authentique de vente, les engagements de frais de géomètre, d'actes et frais d'expert foncier avec les propriétaires,

Les crédits seront inscrits au Budget 2018 et suivants OPERATION 9564002 – voirie Bois Maillard article 2111 Acquisitions foncières.

#### **FINANCES**

##### **OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2019**

#### **Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire à ouvrir certains crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif précédent soit 808 000.00 euros.

##### **TAM - SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE FÊTE DE LA MOISSON 2018 - DICTÉE 2019**

#### **Le conseil municipal, A la majorité,**

##### **26 POUR**

1 élue n'ayant pas pris part au vote, Mme DUCCELLIER Sylvaine, membre active de l'association,

##### **0 CONTRE,**

**Vote** l'attribution d'une subvention d'un montant de 1000.00 euros au titre de ces dépenses.

#### **ENFANCE JEUNESSE**

##### **SÉJOUR SKI 2019 - CHÂTEL - HAUTE-SAOVIE - VOTE DES TARIFS**

### **Le conseil municipal, A l'unanimité.**

**Valide** le projet présenté,

**Approuve** la tarification,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les conventions relatives à la mise en œuvre du projet.

### **INTERCOMMUNALITE**

#### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE - MOTION CONTRE LA RÉALISATION DE LA LIAISON ROISSY-PICARDIE**

#### **EXPOSE : Monsieur André SPECQ**

Dans le prolongement du rapport du conseil d'orientation des infrastructures de février 2018, la Ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé, le 11 septembre dernier, la priorisation de cinq projets de lignes ferroviaires à grande vitesse, parmi lesquelles le projet de liaison Roissy-Picardie. D'un montant estimé à plus de 300 M€, ce projet consiste en un barreau ferroviaire de 6 kilomètres, reliant, au niveau du secteur nord valdoisien de la CARPF, la ligne à grande vitesse (LGV) d'interconnexion Est à la ligne classique Amiens-Creil-Paris. Ses emprises s'inscrivent exclusivement dans le Val d'Oise, sur le territoire de la CARPF (Survilliers, Villeron, Vémars).

Sa vocation est double :

- relier les Hauts-de-France, via les gares d'Amiens et de Creil, au réseau national à grande vitesse ;

- faciliter l'accès pour les habitants des Hauts-de-France au pôle d'emploi de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle.

Le projet profitera marginalement aux habitants de la CARPF, puisque deux quais de TER seront aménagés en gare de Survilliers-Fosses, permettant de rejoindre la gare RER Aéroport Charles de Gaulle 2 depuis cette gare en 7 minutes. Autant dire que ce projet ignore totalement notre territoire et ses habitants.

Ce projet deviendra réalité d'ici 2022. Les études de travaux débiteront cette année pour un début de construction en 2019.

Les élus de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France réaffirment leur opposition au projet de liaison Roissy-Picardie qui va à l'encontre :

- de leur politique de développement de l'accès à l'emploi de leurs habitants, en ce qu'il induira une concurrence accrue pour les habitants de la CARPF dans l'accès aux emplois de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle ;

- de leur politique environnementale et de préservation de l'agriculture, du fait des impacts économiques et environnementaux du projet qui pèseront exclusivement sur son territoire.

Ce projet est une véritable provocation et marque un profond mépris à l'égard de ce territoire et de ses habitants, au moment où le gouvernement :

- décale la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express de 2022 à 2030, sans avoir arrêté de calendrier précis ;

- reporte la réalisation du bouclage de la Francilienne de 2022 à 2024 sans calendrier détaillé, malgré les promesses liées à la participation financière de notre collectivité ;

- abandonne le projet de liaison RER D /RER B dit barreau de Gonesse ;

- ne propose aucune solution d'accessibilité en transports en commun, à la plateforme aéroportuaire et aux zones d'emploi digne de ce nom pour les habitants de l'Est du Val d'Oise et du Nord Seine et Marne.

#### **Des bénéfiques en termes d'accès à l'emploi exclusivement pour les habitants des Hauts-de-France...**

Ce projet facilitera l'accès des Picards aux emplois du pôle aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle. Il permettra en effet de mettre en place 17 liaisons aller-retour TER entre Creil et l'Aéroport Charles de Gaulle 2, avec un temps de parcours réduit à 22 minutes (contre 1h20 aujourd'hui) et 9 courses aller-retour entre Compiègne et l'Aéroport Charles de Gaulle 2, avec un temps de parcours de 45 minutes. Il sera plus facile pour un habitant de Creil d'accéder aux emplois de la plateforme que pour la majeure partie des habitants de Roissy Pays de France, qui pour, nombre d'entre eux, subissent quotidiennement des nuisances (bruit aérien, congestion des infrastructures routières...) inconnues des Picards. Il faut par exemple, à un Sarcellois, près d'une heure, avec une rupture de charge, pour accéder en transports en commun au pôle aéroportuaire, malgré la mise en service de la ligne 20 en novembre 2016...

L'annonce de la relance du projet de liaison Roissy-Picardie est particulièrement mal venue pour la CARPF, quelques mois après une réunion importante à Ile-de-France Mobilités, où l'abandon du projet de barreau ferré de Gonesse (devant relier le RER B au RER D dans la partie sud valdoisienne de la CARPF), a été quasiment acté, à défaut d'avoir été formellement annoncé. Alors que les habitants des Hauts-de-France disposeront d'une liaison ferrée lourde pour accéder aux emplois de la plateforme aéroportuaire, les habitants des communes pauvres de la partie sud valdoisienne de la CARPF, pourtant particulièrement captifs des transports en commun (taux de motorisation inférieur à 50%), et subissant des taux de chômage supérieurs à 20 % sur certaines communes, devront se contenter de liaisons par bus... financées par les collectivités locales, puisque les BHNS (ligne 20 actuelle et projets) ont vocation à être intégrés aux contrats d'exploitation de nouvelle génération en 2021.

A cet égard, il est incompréhensible qu'un montant de 8 M€ ait été inscrit au contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020 pour des études relatives à la liaison Roissy-Picardie, alors même que ce projet ne bénéficie que très marginalement aux franciliens, les bénéfiques ne compensant pas les impacts négatifs du projet. Ces crédits doivent être réaffectés à l'étude des nombreux projets de mobilité portés par la CARPF au bénéfice de ses habitants, afin qu'ils puissent accéder aux emplois de la plateforme aéroportuaire dans des conditions comparables aux Picards : 3 liaisons BHNS (Garges-Sarcelles – PIEIX, Villiers-le-Bel – Roissypôle, Goussainville – PIEIX) proposées par Ile-de-France Mobilités pour « compenser » l'abandon du Barreau de Gonesse, Roissypôle, COMET...

#### **... Des impacts sur l'activité agricole et l'environnement exclusivement sur le territoire de la CARPF**

Le projet de liaison Roissy-Picardie consomme environ 70 hectares

de foncier, dont 40 hectares de terres agricoles, d'une valeur agronomique exceptionnelle. Il génère des coupures supplémentaires dans l'espace agricole nécessitant un remboursement des exploitations, et obère les dispositions du schéma agricole piloté par la communauté d'agglomération, qui prévoit la préservation à un horizon d'une trentaine d'années de 8 000 hectares de terres agricoles sur la partie valdoisienne de la CARPF. En tout état de cause, la CARPF sera attentive au sort des exploitations agricoles impactées par le projet, et exige une concertation exemplaire avec les agriculteurs afin qu'ils soient justement indemnisés et que l'impact sur leur activité soit limité.

Le projet aura par ailleurs des impacts sur un cours d'eau (le ru de la Michelette) et sur les continuités écologiques du territoire et, alors que le projet ne leur profite que marginalement, ce sont les habitants de la CARPF (et plus particulièrement ceux de Fosses, Villeron et Vémars) qui subiront les nuisances sonores générées par cette nouvelle infrastructure.

**Le conseil conteste**, une fois de plus la méthode qui ne laisse pas d'alternative aux collectivités et qui place tout le monde devant le fait accompli, sans le moindre début de concertation.

**Les élus de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France s'opposent** fermement à la mise en œuvre du projet de liaison Roissy-Picardie, qui induit une inégalité forte entre territoires voisins, et va à l'encontre de leur politique en matière de développement de

l'accès à l'emploi de ses habitants, de protection de l'environnement et de préservation de l'activité agricole.

Ils demandent à être reçus le plus rapidement possible par Monsieur le Premier Ministre afin d'envisager de véritables compensations et la mise en œuvre d'un plan de déplacements cohérent et efficace pour les habitants de l'agglomération.

**Le conseil municipal,**

**23 pour**

**0 contre**

**4 abstentions**, Monsieur PETRAULT Patrice, Madame BREDILLET Claire, Monsieur LOUET Philippe, Monsieur CHABERTY Philippe.

**Approuve** la Motion contre la réalisation de la liaison Roissy-Picardie portée par les élus de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

## Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 19 Novembre 2018

### FINANCES

#### ADMISSION EN NON-VALEUR DE 83,32 EUROS - TITRE IMPAYÉ

**Le conseil municipal, A l'unanimité.**

**Valide** l'admission en non-valeur du titre de recettes de l'année 2011 comme souhaité par l'agent comptable du Trésor pour un montant total s'élevant à 83,32 euros.

**Autorise** Monsieur le Maire à prendre la décision modificative budgétaire.

La dépense sera inscrite au chapitre 65 : Autres charges de gestion courante, article 6541 (Créances admises en non-valeur) et fera l'objet de la décision modificative budgétaire suivante : opération neutre.

### URBANISME

#### ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE - RÉALISATION D'UNE VOIE DE DESSERTE - OAP 4 - RELAIS RD9/RUE DELANCHY

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Approuve** le projet de rachat une partie des parcelles section ZK n°60 et ZK n°61 lieu-dit « Le Champ des Pauvres » pour un montant

estimé de l'opération à 29 217.00 €.

**Approuve** la valeur d'indemnité d'éviction de 1,52€/m<sup>2</sup> versée à l'agriculteur exploitant de ces deux parcelles, la SCEA Bauche et Fils pour un montant global de 14803,28 €.

**Autorise** par délégation, Madame LELEZ-HUVE Michèle Maire-adjoint OU Monsieur MELLA Daniel, Maire-adjoint à signer les compromis et les actes authentiques de vente, les engagements de frais de géomètre, d'actes et frais d'expert foncier avec les propriétaires.

Missionne le cabinet ASSISTANCE FONCIERE pour la rédaction des actes administratifs.

Les crédits seront inscrits au Budget 2018 et suivants OPERATION 9872001 – Parc Logement Village article 2111 Terrains nus

#### AUTORISATION À SIGNER L'AVENANT N° 4 À LA CONVENTION DE VEILLE ET DE MAITRISE FONCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT À DOMINANTE HABITAT SUR LA COMMUNE DE MARLY LA VILLE AVEC L'EPFIF

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

Afin de permettre à l'EPFIF, propriétaire de deux secteurs sur quatre,

de poursuivre son action foncière,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de prolongation jusqu'au 31 décembre 2022.

### **CONSULTATION POUR AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX - (SAGE) CROULT-ENGHIEN-VIEILLE MER**

Le CD-ROM reste disponible à la consultation auprès de Mme ROBILLARD, ligne directe, 01 34 47 46 45 ou sur le site internet [www.sage-cevm.fr](http://www.sage-cevm.fr)

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Emet** un avis FAVORABLE sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) Croult-Engchien-Vieille mer.

### **INTERCOMMUNALITE**

#### **CARPF - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES POUR 2018/2019**

**Le conseil municipal, A l'unanimité**

**Valide ces propositions,**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des équipements sportifs intercommunaux avec la Communauté d'Agglomération de ROISSY Pays de France pour l'année scolaire 2018/2019 allant du 17/09/2018 au 07/06/2019.

#### **SICTEUB - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SPANC - SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – N° 16 DE JANVIER A DECEMBRE 2017**

Monsieur le Maire à l'issue du conseil municipal de ce 19 novembre 2018 accuse réception du rapport pour l'exercice 2017 ainsi que du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif – n° 16 de janvier à décembre 2017 et en valide les communications au Conseil Municipal.

### **AFFAIRES GENERALES**

#### **MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DE GESTION DES LISTES ÉLECTORALES EN 2019 -DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE**

A l'issue du conseil municipal, Monsieur WALLET Robert accepte de prendre la fonction de délégué.

Un courrier est adressé aux services de la Préfecture du Val d'Oise avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018 afin que ces derniers se chargent de procéder à la nomination officielle par arrêté préfectoral des délégués et ce, avant le 01/01/2019.

#### **ENQUÊTE PUBLIQUE INTERDÉPARTEMENTALE RELATIVE À UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE DIRECTE ENTRE PARIS ET L'AÉROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE**

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**REND** un avis défavorable quant à la demande d'autorisation

environnementale suivant le débat qui a principalement porté sur :

- **Le PROJET du CDG Express** qui lui semble aussi inutile que néfaste allant à l'encontre des usagers des territoires de la Seine Saint Denis, Seine et Marne, Val d'Oise,

- **Sur la nécessité** de donner une priorité aux transports publics du quotidien des administrés et surtout accessibles à tous et à un prix raisonnable,

- **Sur le besoin d'améliorer au plus vite** la desserte de l'aéroport par une meilleure offre avec plus de régularité,

- **Sur l'urgence d'agir** sur les temps de parcours quotidiens des usagers qui ne cessent de croître en engageant au plus vite des travaux de modernisation et de création d'infrastructures ferrées et routières.

### **PERSONNEL**

#### **AUTORISATION AU RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire, pour le reste de la durée du mandat, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

**A sa charge** de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil, Et de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au Budget.

#### **AUTORISATION AU RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR LES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ**

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Autorise** à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour la durée du mandat, en application de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 précitée.

**Monsieur le maire sera chargé** de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

**Prévoit** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

### **AFFAIRES SOCIALES**

#### **PRÉSENTATION DU SÉJOUR DES ANCIENS EN AUVERGNE DU 26/05 AU 02/06/2019 - VOTE DES TARIFS**

**Le conseil municipal,**

**A l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'organisme CLIN D'ŒIL ÉVÉNEMENTS,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer un avenant si nécessaire en cas d'inscriptions allant au-delà des 24 personnes.

**Approuve** le barème de participation sur le quotient familial fixé pour le séjour en Auvergne.

Trois mois avant le départ, il sera procédé à l'émission des factures pour le versement d'un premier acompte et paiement du solde en

2 ou 3 versements.

Les recettes seront encaissées et imputées au Budget 2019, article 7066 intitulé « Redevances à caractère Social ».

Comme chaque année, il est prévu l'attribution d'une subvention de 900 € pour les deux voyages article 6574 au budget 2019 pour frais annexes (accueil, anniversaires, réceptions et frais exceptionnels) qui sera versée au Comité d'œuvres sociales de Marly la Ville.

Vote la subvention d'un montant de 900.00 euros pour les deux voyages au Comité des Œuvres Sociales de Marly la Ville pour l'année 2019.

### **PRÉSENTATION DU SÉJOUR DES ANCIENS À MALTE DU 25/09 AU 02/10/2019 - VOTE DES TARIFS**

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'organisme VTF VOYAGES,

**Approuve** le barème de participation sur le quotient familial fixé pour le séjour à Malte.

### **MOTION**

#### **MOTION - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - RELATIVE À LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE DÉFENSE DES RIVERAINS ET USAGERS DE L'A15, POUR LA RÉOUVERTURE DU VIADUC DE GENNEVILLIERS**

**Le conseil municipal, A l'unanimité,**

**Décide de s'associer à la Motion** présentée par la Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise relative à la constitution d'un Comité de Défense des Riverains et Usagers de l'A15, pour la réouverture du viaduc de Gennevilliers,

**QUI AFFIRME** que le retour à des conditions de circulation normales représente donc un enjeu crucial et prioritaire pour les valdoisiens, les acteurs économiques et les collectivités locales ;

**QUI DEMANDE** un suivi régulier de l'avancée des travaux par la DiRIF et une information transparente sur les modalités de circulation et le calendrier du chantier ;

**QUI DEMANDE** une coopération opérationnelle et logistique à l'Etat pour les communes limitrophes concernées par les perturbations de circulation et les nuisances dues aux travaux ;

**QUI DEMANDE SOLENNELLEMENT** au Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, au Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, au Préfet de la Région d'Ile-de-France, au Préfet du Val d'Oise :

- une action concertée et cohérente afin d'assurer une gestion prioritaire de ces travaux pour un retour rapide à des conditions de circulation normales ;
- de favoriser et faciliter les déplacements des usagers de l'A15 et des valdoisiens au travers de solutions rapides comme la gratuité de l'A14 et de solutions structurantes de long terme comme la réalisation d'une interconnexion entre le Transilien de la ligne H et les lignes 14, 15 16 et 17 du Grand Paris ou bien encore, le prolongement du Tramway T11 jusqu'à Sartrouville en passant notamment par Argenteuil.

## Naissances

ANGELIQUE Railey	25/08/2018	DEROUBAIX Zia	10/11/2018
OSMAN Léonel	23/09/2018	PECHARD Leandro	16/11/2018
SOLIMANI Rita	11/10/2018	DEVAINE Evan	16/11/2018
FROMENT MAUDUIT Léa	19/10/2018	LOPES THANAVONG Matteo	20/11/2018
KURT Milhan	20/10/2018		

## Alliances



FERNANDES Alvaro et PARISI-FAURE Gaëlle	22/09/2018
KALMES Adrien et YALUNG Paula	24/09/2018
OLIVEIRA de SOUSA Samuel et BOUZID Sabrina	27/10/2018

## Partances

NGUYÊN veuve AJIRENT Thi Ninh	86 ans	06/10/2018
DUFOUR André	58 ans	23/10/2018
CARRIER Paul	83 ans	29/10/2018
CRAIPAIN veuve BILLIAU Christiane	76 ans	10/11/2018
AUDEBERT veuve GUCCIARDI Monique	87 ans	24/11/2018
CHAUSTIER veuve HERMILLY Yolande	87 ans	29/11/2018
TAN Jean-Luc	52 ans	02/12/2018
BOURNEUF Andrée	96 ans	05/12/2018

Bulletin municipal d'informations de Marly-la-Ville

Hôtel de ville : 01 34 47 46 46 - marlylaville95@roissy-online.com - www.marly-la-ville.fr

Responsables de la publication : André SPECQ, Maire, Sylvie JALIBERT, Maire adjoint/Information.  
Avec le concours du Club Image et Son

Imprimerie "J.B. IMPRESSIONS" - www.jbimpressions.com - 03 44 63 46 76

PARKING 1000 PLACES

E.Leclerc 

Qualité *INNOVATION*  
PRIX BAS POUR CHACUN  
FIDÉLITÉ À L'ECOUTE  
RESPONSABLE *Mieux vivre*  
Pouvoir d'achat



AVEC LA CARTE,  
MULTIPLIEZ LES AVANTAGES.

**E.Leclerc**   
**FOSES - LA CHAPELLE EN SERVAL**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00  
Vendredi de 8h30 à 20h30

**NOUVEAU**

**OUVERT TOUS LES DIMANCHES  
DE 9h00 à 12h30**

la billetterie > 



VOYAGES  
E.Leclerc 



parapharmacie  
E.Leclerc 



STATION  
SERVICE



E.Leclerc   
L'utilitaire au meilleur prix



Rejoignez-nous !

facebook



Votre espace pour échanger, partager,  
découvrir les informations et promotions en cours de votre centre commercial E.Leclerc  
de Fosses / La Chapelle en Serval

Tél. 01 34 31 96 00

[www.e-leclerc.com/fosses](http://www.e-leclerc.com/fosses)

# AGENDA MARLY ÉVÉNEMENTS

## FÉVRIER

### LUNDI 4 - 14H

Présentation des voyages pour les seniors.  
Espace culturel Lucien Jean.

### VENDREDI 8 - 21H

Spectacle KIRINA - Sortie à Garges-lès-Gonesse.

### DIMANCHE 10 - 16H

Concert des professeurs de l'Ecole Municipale de Musique. Notes de voyage.  
Espace Culturel Lucien Jean.

### SAMEDI 16 - 20H30

Spectacle d'humour - Elodie POUX - Le syndrome du Playmobil.  
Espace Culturel Lucien Jean.

### JEUDI 21 - 20H

Réunion publique urbanisme.  
Espace Culturel Lucien Jean.

### MERCREDI 27 - 15H/19H

Don du sang.  
Salle des Fêtes.

## MARS

### MARDI 12 - 20H

Réunion publique urbanisme.  
Espace Culturel Lucien Jean.

### DIMANCHE 17 - 15H

Concert Rock avec The WACKIDS – Stadium Tour.  
Espace culturel Lucien Jean.

### JEUDI 21- 20H

Réunion publique urbanisme.  
Espace Culturel Lucien Jean.

### SAMEDI 23

A partir de 13h30 - 8<sup>e</sup> foulées Somabé.  
Départ salle des sports, rue Marcel Petit.

### DIMANCHE 24

Rendez-vous à partir de 14h45 (début des épreuves à 15h) pour la Grande dictée et son certifié. Salle des fêtes.

### VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 20H30

Théâtre avec le T.A.M Espace culturel Lucien Jean.

### DIMANCHE 31 - DE 15H À 18H

Stage de Kudurofit (K'dances).  
Salle des fêtes.

## AVRIL

### SAMEDI 6

Carnaval des enfants dans les rues de la commune.



### SAMEDI 6 - 20H30

Théâtre - Petite fille dans le noir avec Gaïa.  
Espace culturel Lucien Jean.

### DIMANCHE 14 - DE 15H À 18H

Stage de hip-hop (K'dances).  
Salle des fêtes.

### DIMANCHE 28

Randonnée avec l'Audax.

## MAI

### MERCREDI 8

Commémoration du 8 mai 1945.

### SAMEDI 11 - 20H30

Spectacle d'humour – Laura LAUNE.  
Espace culturel Lucien Jean.

### MARDI 14 -15H/19H

Don du sang.  
Salle des Fêtes.

### JEUDI 23

Commémoration des victimes de l'esclavage.

### VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 20H30

Comédie musicale «Les Chups».  
Espace Culturel Lucien Jean.

### DIMANCHE 26

Élections Européennes.

## JUIN

### VENDREDI 7 - 9H30 ET 10H30

Spectacle Toutouig Lala  
Espace culturel Lucien Jean.

### VENDREDI 14 - 20H30

Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse.

### SAMEDI 15 – 16H ET 20H30

Spectacle de fin d'année de l'école municipale de musique.

### MARDI 18 - 20H

Concert de l'Ecole Municipale de Musique.

### VENDREDI 21 - 18H

Fête de la musique.

## Dates à retenir

### JUILLET

### SAMEDI 13

Bal - Square Dalibard.

### DIMANCHE 14

Commémoration du 14 juillet.

## SEPTEMBRE

### SAMEDI 7

Forum des associations Salle des sports.

### SAMEDI 7

Feu d'artifice.

### DIMANCHE 15

Fête de la moisson.



## La Grande Dictée

« Il était une fois une salle des fêtes déguisée en salle de classe, un adulte déguisé en maître d'école, des porte-plumes et des plumes, des bouteilles d'encre et des buvards, pas déguisés mais bien réels sur les tables, des épreuves de calcul (faciles), des questions de géographie, d'histoire, de leçons de choses, de morale et d'éducation civique sans oublier la dictée et ses questions.

Et puis il y a vous, studieux, penchés sur vos bureaux pour obtenir le précieux diplôme du certificat d'étude de l'année 2019, diplôme que tout le monde obtiendra bien sûr. Il y a aussi un quizz (pendant que les correcteurs corrigent les épreuves) et le pot de l'amitié.»

**Vous avez entre 8 ans et 98 ans**, (les sujets sont adaptés en fonction de l'âge pour les enfants) vous avez envie de vivre un dimanche après-midi original et festif ?

**Alors rejoignez-nous le dimanche 24 Mars 2019 à 14h45 à la salle des fêtes de Marly-la-Ville.**

**Afin de pouvoir organiser la salle, merci de bien vouloir vous inscrire en téléphonant au 01 34 68 85 63**

(répondeur) ou par mail à marlycertif@yahoo.fr, en précisant votre nom, le nombre d'adultes et le nombre d'enfants ainsi que leur âge. Pour les plus jeunes, un coin enfants avec des jeux leur est réservé dans la salle.